



# L'ACTION FRANÇAISE

2  
0  
0  
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2767 | 63<sup>e</sup> année | Du 19 mars au 1<sup>er</sup> avril 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

## Michel Barnier ENTRE DEUX VINS

Une fois de plus les débats de la Commission européenne sont à se taper la tête contre les murs, même sans avoir bu... Ces technocrates n'ont-ils pas des têtes de buveurs d'eau ? Voilà qu'ils viennent d'imaginer de produire un bon rosé en mélangeant du rouge et du blanc ! Peut-être une nouvelle manifestation de l'effet Obama...

Fin janvier, à Bruxelles, un vote consultatif a eu lieu sur un "paquet" de mesures concernant les pratiques œnologiques. Parmi elles, l'autorisation de ce sacrilège. Le plus grave est que la France l'a voté ! Par étourderie, laisse entendre l'entourage de notre ministre de l'Agriculture Michel Barnier, s'apercevant que « ce point précis pose problème » (sic) !

Ces jours derniers, les viticulteurs du Midi sont venus rappeler au ministre ce qu'est le vin rosé, tel qu'il est produit notamment en Provence et dans la vallée du Rhône. Obtenu par une macération écourtée de la pellicule des raisins noirs dans le jus avant le pressurage, méthode affinée savamment ces trente dernières années, il représente 23 % de la consommation de vin en France. Les lourdauds qui croient pouvoir le copier et le trafiquer en mélangeant les couleurs comme font, paraît-il, les Australiens, voire en mêlant à des vins rouges des vins blancs de moins bonne qualité (ou le contraire) sont les tenants d'un « libéralisme débridé », dit le président du syndicat des côtes-de-provence, M. Gaspérini, ajoutant : « L'Europe veut brader la qualité et l'authenticité d'un produit sur l'autel de la mondialisation. »

M. Barnier a jusqu'au 27 avril, date du vote définitif, pour sauver l'honneur et le goût français.

M.F.

## FACE AUX IMPÉRIALISMES

# La France dans le monde

MESSAGE  
de  
l'ONCLE  
SARK



PAGE 3

### □ JOURNÉE DE GRÈVE

## Social : la colère monte

Les inquiétudes suscitées par la crise et les annonces de suppression d'emplois galvanisent les syndicats, en concurrence avec l'extrême gauche.

La "crise" a bon dos. Ces dernières semaines les suppressions d'emplois se sont succédé à un rythme effarant. Continental, fabricant allemand de pneumatiques, a annoncé le 12 mars la fermeture de son site de Clairoix, dans l'Oise, abandonnant ainsi à leur sort 1 120 salariés, alors que les délégués syndicaux CFTC et CFE-CGC avaient signé avec la direction un accord sur le retour aux 40 heures de travail hebdomadaire dans le but de pérenniser le site jusqu'en 2012 ; trahis, les salariés parlent maintenant d'un recours en justice. Quelques jours avant, la groupe Total an-

nonçait 555 suppressions d'emplois alors qu'il enregistre 14 milliards de profits ! Ce qui a provoqué un nouveau couac dans le gouvernement, que relate Patrice Mallet en page 2.

### Révolution

Et l'on n'en finirait pas de donner une liste des entreprises contraintes un jour ou l'autre à réduire des employés à la précarité.

Les syndicats s'apprentent à manifester une fois de plus ce jeudi 19 février à Paris et en province contre les licenciements abusifs. Il est à craindre que la

bataille de slogans tourne en une stérile rivalité entre les grands syndicats classiques et le Nouveau Parti anticapitaliste, formation toute jeune d'Olivier Besancenot, qui ne cesse de d'annoncer une « explosion sociale ».

En fait c'est d'une explosion politique que la France a besoin ! Car rien ne changera tant que l'État ne sera pas conduit à renoncer à son étatisme paralysant qui transforme les salariés en assistés anonymes tout en les livrant sans protection aux oukases de la jungle libérale et euro-mondialiste. Mais alors, la seule révolution qui vaille consistera à remettre en cause le ré-



gime politique. L'État qui, en temps de crise plus que jamais, pourra garantir la pérennité du travail français et permettre aux ouvriers français de s'organiser hors de tout esprit de lutte des classes pour sauvegarder leurs métiers ne pourra qu'être indépendant au-dessus des partis, des lobbies et des assemblées d'actionnaires. Il sera monarchique ou ne sera pas.

MICHEL FROMENTOUX

### ■ ÉCONOMIE



Laurent Wauquiez  
dénonce les profits de Total

**Les paradoxes de  
l'éthique sarkozienne**

PAGE 2

### ■ OUTRE-MER



Référendum  
sur la départementalisation

**Mayotte s'accroche  
à la France**

PAGE 4

### ■ SOCIÉTÉ



Vers un statut  
du "beau parent"

**Famille :  
le gay beau-père**

PAGE 5



**GUERRE**

**franco-allemande**

Le divorce est consommé entre Siemens et Areva. Après s'être retiré du capital de son partenaire français, le groupe allemand a annoncé le 3 mars la signature d'un accord avec Rosatom, l'Agence fédérale russe de l'énergie atomique. L'objectif est de créer une entreprise commune assurant leur présence sur toute la chaîne de l'atome civil : de la fabrication du combustible jusqu'au démantèlement des centrales. Cet axe germano-russe s'attaque de front à Areva, avec l'espoir de lui ravir sa place de numéro 1 mondial du nucléaire. L'émergence d'un concurrent de poids rend d'autant plus criants les besoins de financement de ce "champion" détenu, via quelques intermédiaires, à plus de 90 % par l'État. Plusieurs scénarios sont à l'étude. Le 12 mars, le *Financial Times* s'est fait l'écho de contacts pris avec des fonds souverains du Moyen-Orient, en vue d'une hypothétique prise de participation (de 1 à 5 % du capital). « *Le gouvernement français pourrait être attiré par les avantages politiques* » d'une telle manœuvre, « *étant donné les ambitions du président Nicolas Sarkozy de jouer un rôle plus grand au Moyen-Orient* », observe le quotidien britannique cité par l'AFP. Ces investisseurs potentiels sont d'ailleurs les représentants d'un marché prometteur. En janvier 2008, Areva a ainsi annoncé s'être allié à Total et Suez pour tenter de vendre aux Émirats arabes unis deux réacteurs nucléaires à eau pressurisée (EPR)...

G.D.

□ **WAUQUIEZ - TOTAL**

# Les paradoxes de l'éthique sarkozienne

**Le secrétaire d'État à l'emploi s'est insurgé contre le géant pétrolier et ses profits records. La dénonciation des patrons voyous est devenue une constante de la rhétorique présidentielle. Pourtant, cet appel à la "moralisation" ne peut tenir lieu de politique économique.**

« **S**candaleux », « irresponsable », « démentiel »... Suite à l'annonce du groupe Total, qui a pourtant réalisé des bénéfices records en 2008, de supprimer 555 emplois dans sa raffinerie du Havre, Laurent Wauquiez n'a pas hésité à faire retentir son indignation devant tous les micros et face à tous les médias. Légitimement soupçonné de démagogie en stigmatisant le patronat égoïste à l'approche d'une importante mobilisation syndicale, le jeune secrétaire d'État à l'Emploi, d'habitude si lisse et si poli, témoigne ici d'une colère qui a toute l'apparence de la sincérité. Bien plus, dans cette affaire, il se place dans la ligne du chef de l'État qui a, ces derniers mois, multiplié les propos à l'encontre des excès des traders, des rémunérations exorbitantes des dirigeants des sociétés du CAC 40 et, plus généralement, des dérèglements du capitalisme.

**Simple posture**

Loin de nous, partisans d'une économie sociale dont le but est de faire primer l'humain sur les profits, l'idée de critiquer la teneur des déclarations de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement, mais nous constatons simplement qu'elles s'inscrivent dans l'habituelle stratégie de communication à effets de manches et à front renversé du président de la République. Ainsi, tout se résume ici à une simple posture,

celle du libéral, ami de longue date des grands patrons et du monde de la finance, prenant brusquement parti pour l'économie réelle et un partage plus équitable de la valeur ajoutée. Elle

pitait et des marchandises n'aurait pu, durant ces trente dernières années, avoir lieu sans l'aval des pouvoirs politiques, de droite comme de gauche. Aujourd'hui, rares sont les voix qui remettent

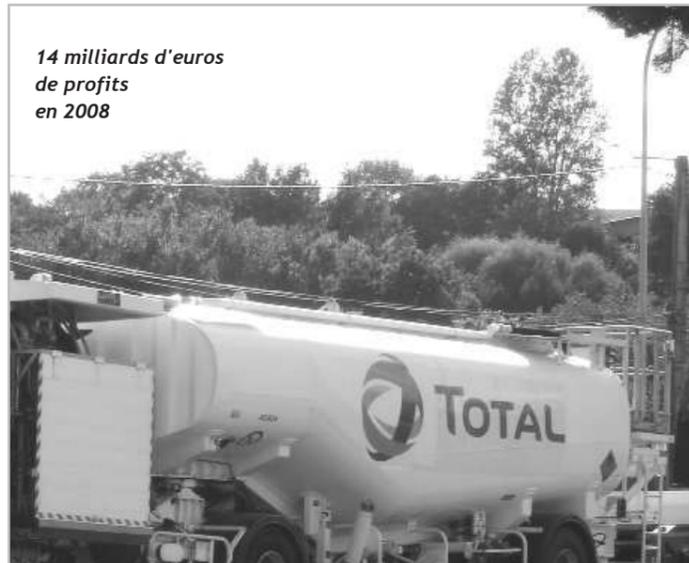
perer les mécanismes qui donnent aux bourses une place trop importante dans le financement de l'économie.

Enfin, alors que Nicolas Sarkozy promettait de s'attaquer aux revenus indécents de certains grands patrons et aux abus des stock options, force est de constater qu'aucune loi digne de ce nom ne viendra statuer sur ce sujet, ni sur celui de la participation et de l'actionnariat salarial, modalités indispensables pour mieux distribuer la richesse sans pénaliser le capital.

**Dénigrement**

Dans l'affaire Wauquiez contre Total, François Fillon a sonné, vendredi 13 mars, la fin de la récréation révélant l'autre face de l'éthique sarkozienne, celle consistant à refuser de mettre en œuvre les protections économiques vitales pour notre pays et à encaisser les coups de la mondialisation pour satisfaire au dogme du libre-échangeisme. « *Je ne fais pas partie de ceux qui se livrent au sport national qui consiste à dénigrer une des plus belles entreprises françaises* », a tranché le Premier ministre. Certes, nous pouvons le rejoindre sur la question du dénigrement systématique des entreprises, mais le problème survient lorsque qu'elles dictent leur loi à l'État et que celui-ci se couche systématiquement devant elles.

PATRICE MALLET



14 milliards d'euros de profits en 2008

ne sert à rien si elle n'est pas accompagnée de la politique économique idoine. Pire, ce discours est un dérivatif commode alors que, sur le fond, les mécanismes économiques fondamentaux restent inchangés. Ceci est visible à plusieurs titres.

Tout d'abord, dans la lignée de Nicolas Sarkozy, les ministres et les députés se donnent à peu de frais le beau rôle en s'indignant des fermetures d'usines et des plans sociaux en série, mais il convient de rappeler que la libéralisation de la circulation des ca-

en cause le bien fondé des législations et des règlements permettant une compétition de plus en plus aiguë entre les territoires.

Ensuite, alors que le chef de l'État appelait, il y a quelques mois, à une moralisation du système financier pour sauver le capitalisme, rien n'a manifestement changé dans l'organisation du monde bancaire. À l'évidence, il est plus facile d'invoquer gratuitement la morale et de laisser croire que la crise est l'œuvre de quelques déviants irresponsables plutôt que de s'attacher à tem-

**L'ACTION FRANÇAISE**

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 Paris  
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63  
www.actionfrancaise.net  
redaction@actionfrancaise.net  
secretariat@actionfrancaise.net  
abonnements@actionfrancaise.net  
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujot (\*)  
Directeur de la publication : M.G. Pujot  
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux  
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost  
Politique :  
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,  
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,  
Stéphane Piolenc  
Étranger :  
Charles-Henri Brignac,  
Guy C. Menuisier, Pascal Nari  
Économie : Henri Letigre  
Enseignement, famille, société :  
Stéphane Blanchonnet,  
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,  
Aristide Leucate, Frédéric Wincler  
Culture :  
Monique Beaumont,  
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,  
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,  
François Roberday, Alain Waelkens  
Histoire :  
Yves Lenormand, Laure Margailan,  
René Pillorget, Francis Venant  
Art de vivre : Pierre Chaumeil  
Chroniques :  
François Leger, Jean-Baptiste Morvan  
Médias : Denis About  
Abonnements, publicité, promotion :  
Monique Lainé

» **SUBTILITÉ**

La focalisation des médias sur "l'affaire Williamson" traduit-elle leur volonté réfléchie de faire échec aux traditionalistes ? Intervenant sur *France Culture* le 8 mars, Jean-Louis Bourlanges observe la difficulté, voire « *l'absolue impossibilité du Vatican et de l'ensemble l'Église à se situer dans un système de communication nécessairement binaire, simplificateur* » : « *On nous explique que la levée de l'excommunication est faite, et [...] tout le monde entend "réintégration dans l'Église". Or [la levée de] l'excommunication [...] ne signifie pas la réintégration de la Fraternité et des évêques en question dans les fonctions sacerdotales. De même, [elle] est relativement neutre à l'égard des opinions sur Vatican II puisque l'excommunication [des évêques] n'avait pas été prononcée pour hérésie. [...] On nous dit que leur ordination [...] est valide, mais qu'elle n'est pas licite. [...] On est dans un système [...] d'une subtilité qui est*

*incommunicable.* » Préférant se complaire dans leur statut de parias, certaines victimes du "politiquement correct" feignent de l'ignorer.

» **RACISME**

Nouveau chantre de la "diversité ethnique", le Conseil supérieur de l'Audiotvisuel a convié les dirigeants des principales écoles de journalisme à une réunion le 20 mars, « *afin de définir les modalités d'une action de sensibilisation et d'un élargissement de leur recrutement* ». Peut-être donnera-t-il en exemple la discrimination positive pratiquée chez Radio France pour l'attribution de contrats de formation par alternance ? Par idéologie ou impatience, on va susciter des jalousies entre étudiants : curieuse façon de lutter contre le racisme.

» **FRIENDS**

Les séries américaines ont la cote. Même en Iran, bien que la plupart y soient interdites depuis la Révolution islamique de 1979.

« *La censure veille à ce qu'au cinéma comme à la télévision toute femme porte le voile et ne touche aucun homme* », rapporte Hiedeh Farmani sur le blog de Jean-Marc Morandini (3 mars). Mais les DVD seraient faciles à dénicher sur le marché noir, permettant de découvrir *Friends*, *Desperate housewives* ou *24 heures chrono* avec des sous-titres persans. Le phénomène serait amplifié par l'accès croissant à Internet et l'incapacité des mollahs à retirer des toits toutes les antennes satellite. « *Les autorités dénoncent régulièrement l'"offensive culturelle" que mènerait par ce biais l'Occident contre le régime. Mais elles sont bien en mal de fournir une alternative attirante à une population dont 60 % a moins de trente ans.* »

» **CYBERCENSURE**

Un rapport sur « *les ennemis d'Internet* » a été publié par Reporters sans frontières le 12 mars. Parmi les vingt-deux États épinglés, aux côtés de la

Chine ou de Cuba : l'Australie, placée « *sous surveillance* » par RSF en raison de sa législation antiterroriste, et parce qu'elle pourrait expérimenter dès juin prochain un filtrage accru de la Toile. En France, le CRIF demande au gouvernement « *de créer un observatoire du racisme sur Internet [...] et de poursuivre systématiquement les hébergeurs de contenus antisémites* ». Le Premier ministre s'est montré compréhensif le 2 mars, lors du dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France : « *Nous devons veiller à ce que les nouvelles technologies ne deviennent pas, à leur tour, le canal de la haine. Dans cet esprit, j'ai confié à Isabelle Falque-Pierrotin, déléguée générale du Forum des droits sur Internet, une mission sur l'antisémitisme et le racisme dans les réseaux numériques.* » Confrontés à un torrent d'injures, moult éditeurs avaient fermé leurs sites aux commentaires alors qu'Israël menait ses opérations contre Gaza.

G.D.

Nous ne nous sommes jamais passionnés pour les débats parlementaires... Celui qui est en train de se dérouler à l'Assemblée nationale à l'heure où nous rédigeons ces lignes porte sur le retour de la France au sein du commandement militaire intégré de l'OTAN. Il touche donc à l'indépendance militaire de notre pays, mais outre que le résultat du vote de confiance qui suivra les discussions ne fait aucun doute, les aboiements de certains chevaux de retour de la politique politicienne, et pas seulement à gauche, ont depuis déjà plusieurs jours enlevé à ce débat son intérêt.

**Gaullisme**

On nous redit sans cesse que Charles De Gaulle a claqué la porte de l'OTAN en 1966 pour sauver l'indépendance de la France. En réalité il a quitté seulement la structure militaire intégrée. Et quelle levée de boucliers, à l'époque, contre le Général accusé, peut-être pas tout à fait à tort, de vouloir désarmer l'Occident face à la menace soviétique ! Aujourd'hui les mêmes ou leurs héritiers viennent se poser en défenseurs... du gaullisme ! Certes le monde a changé depuis 1966, et si notre indépendance a cessé d'être menacée par l'Est, elle ne doit pas pour autant cesser d'être défendue contre des atteintes plus subtiles, que nous dénonçons à chaque occasion, à la souveraineté de l'État.

Mais, tout de même, quand un François Bayrou, européiste à tout crin, déclare dans *Le Figaro* du 13 mars, parmi quelques fortes observations sur le « message » de la France, que l'UMP « jette aux orties l'héritage gaulliste » et raye « sans retour [...] d'un trait de plume le patrimoine d'indépendance de la France », cela sent un peu trop le règlement de comptes avec le parti sarkozien.

De son côté l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin n'en finit pas d'épuiser sa hargne contre l'actuel chef de l'État qu'il soupçonne de vouloir « faire passer la France sous les fourches caudines d'un autre pays » et « d'en faire une cible supplémentaire du terrorisme ». C'est oublier que la France a, ces dernières années, participé à neuf

□ FACE AUX IMPÉRIALISMES

**La France dans le monde**

**Sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, la France va normaliser son statut au sein de l'OTAN. Elle se doit pourtant de jouer une partition propre dans le concert des nations, celle de la modération et de l'équilibre.**

opérations militaires de l'OTAN sur dix et que François Mitterrand, puis Jacques Chirac avaient déjà esquissé un pas vers ce retour complet dans l'Alliance atlantique. Ce qui n'a pas empêché M. Chirac de refuser de participer à la guerre de Georges W. Bush en

écrit sur son site que celui-ci commet une faute, car « l'OTAN est une organisation politico-militaire américaine qui participe à la stratégie d'influence des États-Unis. Son logiciel est élaboré exclusivement à Washington. Le fait que des officiers supérieurs et géné-

ration d'intégrations ne fera que précipiter sa désintégration interne. » (www.observatoire-de-leurope.com/couteaux/) Il s'inquiète aussi de voir le chancelier allemand, M<sup>me</sup> Angela Merkel, si prompt à se réjouir du geste de M. Sarkozy comme si elle patronait ce "retour"...

L'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, reconnaît, quant à lui, que le changement sera surtout « symbolique » mais il ne voit aucun intérêt à « envoyer au monde un signal de réalignement de la France, qui sera politiquement interprété comme tel, avec le déclassement et les risques qui en résulteront ».

**Nationalisme**

En fait, le problème vient de ce que la France d'aujourd'hui semble incapable dans ses relations avec les instances internationales de s'affirmer avec vigueur. Nos hommes politiques ne croient plus en l'avenir de notre pays. En matière de Défense nationale, ils sont totalement dépourvus de ces « vertus de permanence et de cohérence » qui procurent « l'œil du maître » et « la main du chef » et dont Maurras déplorait l'existence dès 1906 dans *Kiel et Tanger*. C'est dire combien le mal est congénital au régime politique sous lequel nous vivons !

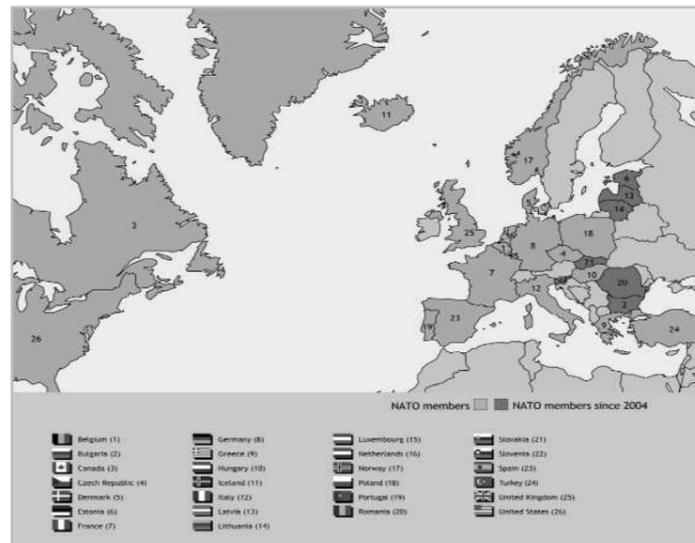
À ceux qui croyaient alors, déjà !, que la France devait s'effacer devant de grands empires unitaires, le même Maurras rétorquait qu'elle « pourrait manœuvrer, avec facilité et franchise, du seul fait qu'elle se trouverait, par sa taille et par sa structure très heureusement établie à égale distance des empires géants et de la poussière des petites nations jalouses de leur indépendance. Les circonstances sont propices à l'interposition d'un État de grandeur moyenne, de



constitution robuste et ferme » dont la politique d'influence attirerait à nous « les peuples de puissance secondaire » notamment ceux qui parlent latin et français. C'est toujours vrai un siècle plus tard. Souvenons-nous de notre histoire, depuis Clovis brisant en se faisant chrétien le rêve d'empire des Goths, jusqu'aux Capétiens tenant en échec à Bouvines la démesure des Germains et des Anglais réunis, et jusqu'à sainte Jeanne d'Arc empêchant la France d'être absorbée sous une couronne étrangère dans un grand ensemble mercantile préfigurant l'Union européenne d'aujourd'hui. La France dans le monde n'a pas vocation à servir un empire quel qu'il soit (et qui nous dit que les États-Unis en seront toujours un ?) ; elle doit rester, appuyée sur sa vieille expérience des relations entre les peuples, entretenant les meilleures relations possibles avec tous ses partenaires, l'élément de modération, d'ordre et d'équilibre, finalement de justice, qu'elle a si souvent incarné, en tant que protectrice des petites nations.

Elle n'est pas en mesure aujourd'hui de jouer ce rôle ? Raison de plus pour réveiller nos compatriotes, leur redonner foi en la nation et préparer un redressement moral, politique, démographique, en rejetant, dit encore Maurras « ces chefs-d'œuvre de volonté égalisante et destructive qui tendent à rompre l'unité des familles ». Il lui faut aussi surmonter la crise de la souveraineté, qui est, comme dit Ayméric Chauprade (dont la Défense nationale a grand tort de vouloir se passer), « la crise de l'autorité de l'État ». En un mot il lui faut renouer avec son passé capétien. La politique étrangère est une œuvre éminemment royale.

MICHEL FROMENTOUX



Irak, pas plus d'ailleurs que la présence de l'Allemagne au sein du commandement intégré n'a obligé celle-ci à se joindre à cette même guerre. Comme quoi quand un gouvernement affiche une vraie volonté politique de ne pas adopter des intérêts qui ne sont pas les siens, il peut échapper au carcan des liens de circonstance qui ne sont jamais "sans retour" ! En revanche, la France de M. Mitterrand a participé aux odieux bombardements de la Serbie par l'OTAN, alors qu'elle n'appartenait pas au commandement intégré...

**Atlantisme**

C'est pourquoi nous accordons plus de foi aux déclarations des souverainistes, gaullistes ou pas, qui savent les raisons qu'ont les Français de se méfier de l'atlantisme exacerbé de Nicolas Sarkozy. Le député Jacques Myard

raux français intègrent la structure n'y changera rien », et ce malgré le fait que les Français recevront le commandement de Norfolk chargé de la transformation du concept stratégique. M. Myard voit aussi dans le ralliement à cette « machine culturelle et linguistique qui impose à tous l'utilisation de l'anglais nord-américain » une atteinte à la crédibilité de l'indépendance diplomatique de la France, « alors même que l'on veut créer un dialogue euro-méditerranéen et que la France, à juste titre, veut avoir des positions sui generis au Proche et au Moyen-Orient ».

De son côté Paul-Marie Coûteaux, député au Parlement européen et candidat au prochain scrutin, est catégorique : « Intégrée dans l'UE désormais intégrée dans l'OTAN la France se perd de vue elle-même : toute notre histoire montre que cette accumu-

**NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF**

**La locomotive**

■ Relevé dans une déclaration de Pierre Pujol à une réunion de cadres du mouvement il y a quelques années : « Je ne saurais trop insister sur l'importance du journal dans notre combat politique. Le journal est notre drapeau. C'est lui qui exprime les réactions de l'AF dans les événements. C'est lui qui est le principal véhicule de diffusion des idées royalistes. C'est souvent par lui que nous recrutons des sympathisants. Charles

Maurras disait que le journal était la "locomotive" de toutes les activités de l'AF. »

Ce journal, nous le maintenons à bout de bras, car nous devons faire face constamment à de graves difficultés financières. Alors, aidez-nous !

D'abord en vous abonnant. Trop de nos amis ne sont pas encore abonnés !

Ensuite, participez à la souscription. La souscription, c'est

vital. Elle démarre lentement en ce début d'année. En envoyant votre obole dès maintenant vous nous soulagez des fins de mois difficiles.

Merci d'avance.

MARIELLE PUJO

\* Prière d'adresser vos dons à M<sup>me</sup> Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

**LISTE N° 1**

Cent euros pour l'A.F. : M<sup>me</sup> Monique Labadie, 100 ; M<sup>me</sup> Françoise Bedel-Giroud, 100 ; Fernand Estève, 200 ;

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; M<sup>me</sup> Marius Guigues, 10,68 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Gal Jacques Le Groignec +, 15,24 ; M<sup>me</sup> Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M<sup>lle</sup> Annie Paul, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; M<sup>me</sup> Bellegarde, 20 ; M<sup>me</sup> Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M<sup>me</sup> Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; M<sup>me</sup> Marie-Christiane Leclercq-

Bourin, 28 + 30 ; Henri Morfin, 32 ; M<sup>me</sup> Tatiana de Prittwitz, 45,73 ;

Yves Lasfargues, 50 ; René Boucault, 25 ; M<sup>me</sup> Francine Remacle Ebroussard, 50 ; Bernard Delaporte, 50 .



Total de cette liste : 880,89 €  
Total en francs : 5 778,25 F

» FAMILLE DE FRANCE

La messe de mariage de SAR le duc de Vendôme et de M<sup>lle</sup> Philomena de Tornos sera célébrée le 2 mai en la cathédrale Notre-Dame de Senlis ; au préalable, les fiancés devraient être unis civilement ce jeudi 19 mars par le maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, M<sup>me</sup> Rachida Dati. Quelques jours plus tôt, l'Église a annulé le mariage de M<sup>sr</sup> le Comte de Paris, duc de France, avec la duchesse Marie-Thérèse de Wurtemberg ; *Wikipedia* le signale depuis le 10 mars. Contestant par ailleurs l'utilisation par un tiers du nom de domaine comtedeparis.fr, le Prince a obtenu son blocage le 5 janvier, dans l'attente d'un jugement sur le fond.

» DÉBOIRES

**Le retour à la mer du Charles-de-Gaulle** est compromis par l'usure anormale de deux pièces mécaniques reconstruites par la Marine (13/3/09). Le bâtiment sortait tout juste de quinze mois d'immobilisation périodique pour entretien et réparation (IPER). Une indisponibilité beaucoup trop longue pour maintenir un équipage opérationnel. « *Décoller et surtout apponter sur un porte-avions est un exercice très difficile* » observe Jean-Dominique Merchet sur le blog *Secret Défense* (6/3/09). « *Faute d'un second porte-avions, les pilotes n'ont pas pu s'entraîner in vivo pendant un an et demi.* » Plusieurs mois de "remise à niveau" leur seront nécessaires.

» CRIMINALITÉ

Xavier Raufer s'attaque à la "diversité" dans les colonnes de *Valeurs Actuelles* (26/2/09). Directeur des études du département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines à l'université Paris II, il entend démontrer, études à l'appui, les méfaits d'une société hétérogène, terreau de violence sociale. « *La diversité mal dosée peut aggraver l'égoïsme et le refus de solidarité* », affirme-t-il. « *Dans divers pays vantés pour leur diversité, le social et la sécurité des citoyens sont sinistrés.* »

» TABOU

On s'étonne de la liberté, voire de la complaisance avec laquelle les médias (notamment *Le Point*, *L'Express* et *BFM*) évoquent l'enquête de Sophie Coignard sur la franc-maçonnerie : *Un État dans l'État*, selon le titre de son livre (Albin Michel, 336 p., 20 euros). L'expression n'est pas sans rappeler les pages de Maurras - qui, certes, ne sont pas nos préférées - dénonçant les « *quatre États confédérés* ». Un tabou est-il levé ?

G.D.

□ OUTRE-MER

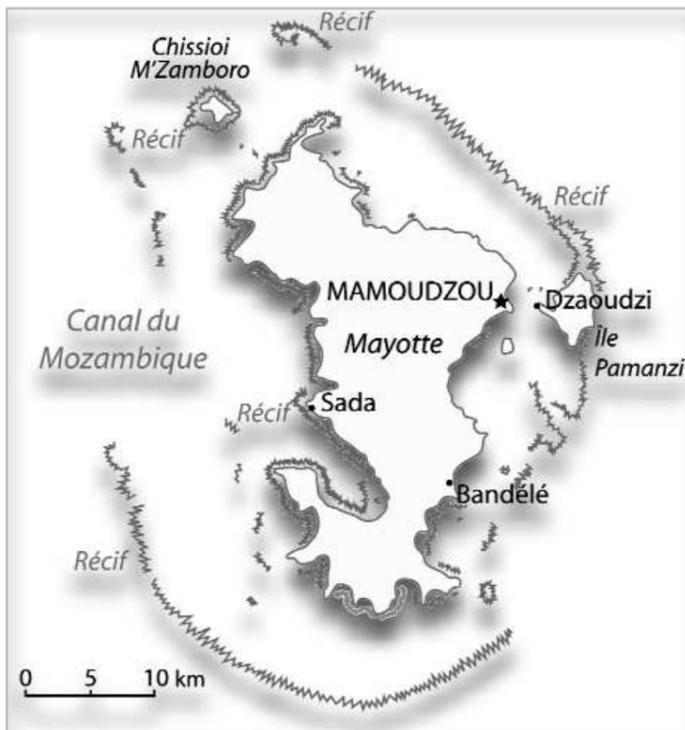
# Mayotte s'accroche à la France

**Les Mahorais ne se laissent pas impressionner par les autorités comoriennes : ils diront massivement oui à la France lors du référendum organisé à la fin du mois. Ainsi leur île accédera-t-elle enfin à la départementalisation en 2011.**

Mayotte-la-tricolore, selon l'expression de notre regretté Pierre Pujo, va-t-elle enfin être dotée du statut dont elle rêve depuis longtemps ? Les électeurs de cette collectivité d'outre-mer française à caractère départemental de l'océan Indien sont appelés aux urnes cette fin de mois pour se prononcer sur sa départementalisation. En cas d'approbation, le nouveau statut entrera en vigueur en 2011. On imagine mal une autre réponse qu'un "oui" massif car les Mahorais entendent avant tout confirmer leur souhait profond et ancien de s'intégrer définitivement dans la nation française en dépit de quelques spécificités locales appelées à disparaître (polygamie et droit coranique).

**Immigration**

Les Mahorais ne veulent évidemment rien entendre de la revendication des autorités comoriennes qui contestent le statut français de Mayotte : ils savent trop bien ce qu'il en a coûté à leurs voisins et cousins d'avoir fort imprudemment voté pour l'indépendance. L'écart de niveau de vie entre Mayotte et les trois îles



voisines devenues indépendantes est de dix à un, et nombre de Comoriens (surtout anjouanais) s'entassent dans de frêles embarcations (kwassas-kwassas) pour rejoindre Mayotte au péril de leur vie, dans l'espoir d'un avenir

meilleur. Les immigrés à Mayotte constituent un tiers de la population, ce qui pose un problème et génère de graves tensions.

La revendication de Mayotte d'une intégration définitive dans la nation est bien comprise par la

majorité des Français, y compris par les Français d'origine comorienne qui, par leur existence, en très grand nombre, témoignent que l'Histoire donne raison au choix des Mahorais.

Certains cercles de pensée (dont Survie, généralement mieux inspiré, en particulier dans ses positions anti-affairistes) s'agitent beaucoup dans la perspective de la départementalisation. À la tête d'une coalition hétéroclite, qui entend entièrement céder aux revendications surréalistes de rattachement de Mayotte à Moroni, se trouve (mais faut-il s'en étonner ?) le Parti communiste qui se proclame "français". Le PC "F" pousse le ridicule jusqu'à envoyer à Moroni une délégation conduite par la présidente du groupe communiste du Sénat.

**Pugnacité**

Les Mahorais ne se laissent pas impressionner comme j'ai pu le constater lors d'une réunion publique à Marseille, le 28 février 2009, où officiaient, entre autres, le très pugnace représentant des Mahorais de Marseille, M. Baco, le très éloquent sénateur de Mayotte, M. Soibahaddine Ibrahim, et le conseiller municipal d'origine anjouanaise Claude Nassur, qui est solidaire des Mahorais. Je n'ai évidemment pas manqué de rappeler devant la nombreuse et chaleureuse assistance, le rôle déterminant de Pierre Pujo et de l'Action française dans le combat de Mayotte-la-tricolore.

JEAN-MICHEL WEISSGERBER

□ GUADELOUPE

# Domota le provocateur

**Le chef du LKP profite des hésitations de Paris - et de la complaisance des médias - pour semer la discorde outre-mer.**

Au moment où, selon toutes probabilités, les Mahorais vont voter massivement et dans la paix pour ancrer plus étroitement leur île de Mayotte dans l'ensemble français, nos autres possessions d'au-delà des mers sont-elles en train de retrouver un peu de calme ?

Plus d'un mois de grèves et de violences en Guadeloupe, des échauffourées en Martinique, de l'agitation également en Guyane et à la Réunion, tout cela demeure inquiétant. D'autant plus que le gouvernement français n'a pas de vraie politique outre-mer et qu'il semble n'agir que sous la pression des événements. Ce que voyant, les agitateurs, habiles à attirer sur eux l'attention des médias et à exploiter les difficultés des populations pour semer la haine de la France, savent qu'ils n'ont plus qu'à faire toujours plus monter les enchères.

Ainsi en Guadeloupe, ayant obtenu le 4 mars du préfet Nicolas Desforges les 200 euros d'augmentation des bas salaires qu'il réclamait entre autres mesures démagogiques, Élie Domota, le

chef du LKP, l'instigateur de toutes les manifestations, dont Édouard Boulogne montrait dans la dernière *AF 2000* de quel bois il se chauffe, s'est empressé de dire dès le lendemain qu'il voulait continuer la lutte, osant même déclarer : « *Les patrons qui n'appliqueraient pas l'accord [...] devront quitter la Guadeloupe* ». Et d'ajouter : « *Nous ne laisserons pas une bande de Békés rétablir l'esclavage.* »

**Haine raciale**

Cette fois c'en était trop et le parquet de Pointe-à-Pitre a ouvert une enquête préliminaire pour « *provocation à la haine raciale* ». Toujours plus effronté, notre homme a crié : « *Cette accusation est une provocation de la part de l'État colonial* », vivement approuvé par ses amis besancenottistes et verts.

Qui donc est le provocateur dans ce jeu ? Qui est raciste ? Qui appelle à la haine ?

L'énergumène qui ne cesse de dénoncer l'État tout en attendant tout de lui..., sait qu'il peut

compter pour se donner une étoffe de chef avec les hésitations de Paris, avec la complicité des médias politiquement corrects et avec la désinformation qui empoisonne les esprits en Métropole au point que 51 % des Français seraient, dit-on, pour le largage de nos îles.

Une France qui ne croit plus en elle-même peut-elle se faire respecter ?

M.F.



La grève générale a touché tous les secteurs, notamment la grande distribution, accusée de pratiquer des prix abusifs.

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an) .....	76 €	5. Abonnement de soutien (un an) .....	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) .....	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) .....	60 €
3. Abonnement ordinaire (un an) .....	125 €	7. Outre-mer (un an) .....	135 €
4. Abonnement de six mois .....	70 €	8. Étranger (un an) .....	150 €

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom..... Prénom.....  
 Adresse.....  
 Code postal..... Ville.....  
 Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à *L'Action Française 2000*  
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

## ❑ SOCIÉTÉ

# Famille : le gay beau-père

**En conférant un statut au beau-parent, le gouvernement fragiliserait les repères sociaux et franchirait un pas de plus vers la reconnaissance de l'homoparentalité. Il devra compter avec la fronde orchestrée par un partie de sa majorité.**

On le savait déjà : pour Nicolas Sarkozy et ses comparses la famille n'est qu'un assemblage de personnes qui ne vont ensemble que le temps qu'elles se plaisent et qui, si l'enfant paraît, n'ont aucun scrupule à le ballotter au gré de leurs caprices.

Le statut du beau-parent, au sujet duquel le président de la République a demandé le 13 février le dépôt d'un projet de loi au Parlement, avalise l'éclatement des familles. M. Sarkozy a même souhaité établir ce statut « plus largement, pour des tiers qui vivent au domicile d'enfants dont ils ne sont pas les parents ». Donc, tout nouveau conjoint, marié, pacsé, concubin pourrait, par simple voie conventionnelle, partager l'autorité parentale...

## Remous

Il y a plus grave. L'avant-projet de loi a été revu et corrigé dès fin février par le ministre de la Justice Rachida Dati et le secrétaire d'État à la Famille Nadine Morano, lesquelles se sont empressées de mentionner les situations d'homoparentalité. Ainsi ce statut du beau-parent n'a-t-il d'autre raison d'être que de plaire aux associations homosexuelles qui, par ailleurs, ont demandé, et obtenu, que dans le texte les mots « père » et « mère » soient remplacés par le terme « parent »,

afin d'abolir toute référence à l'altérité sexuelle, donc au cadre traditionnel d'une famille.

Une telle aberration provoque toutefois des remous au sein du parti gouvernemental, l'UMP, où Christine Boutin, ministre du Lo-

çois Copé, de M. Jean Leonetti comme animateur d'un groupe de travail sur le sujet. La dame a été huée par l'assistance, et M. Copé n'a pas cédé. Quant à M<sup>me</sup> Boutin, elle a proposé un débat télévisé à M<sup>me</sup> Morano, ce qui aurait selon



*Nul Français ne peut laisser un simple Sarkozy jouer à saper les bases mêmes de la société française.*

gement et de la Ville, s'est nettement prononcée contre le texte et où Xavier Bertrand, secrétaire général du parti, a dit : « Ce ne sont pas mes convictions, ni celles de ma famille politique. »

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a, en revanche, défendu le texte dans le souci - tenez-vous bien - de « protéger l'enfant » (sic) ! Le ton est monté mardi 10 mars à la réunion du groupe UMP quand Nadine Morano s'est avisée de critiquer le choix par son président, M. Jean-Fran-

çois Copé, de M. Jean Leonetti comme animateur d'un groupe de travail sur le sujet. La dame a été huée par l'assistance, et M. Copé n'a pas cédé. Quant à M<sup>me</sup> Boutin, elle a proposé un débat télévisé à M<sup>me</sup> Morano, ce qui aurait selon

Le conseil permanent de la conférence des évêques de

France, quant à lui, dénonce fermement le projet : « Remplacer dans un texte de loi "père et mère" par "parents" est loin d'être anodin ! [...] il est particulièrement malvenu d'utiliser le détour de ce projet de loi, en brandissant l'argument du bien de l'enfant, pour introduire la possibilité d'étendre la responsabilité parentale au partenaire du même sexe que l'un des parents. » Il rappelle ensuite que « la vie sociale est structurée par la relation homme-femme et non par la relation entre personnes du même sexe » et que « l'épanouissement et la maturation d'un enfant supposent qu'il ait un père et une mère ».

## Mobilisation

M<sup>sr</sup> Aillet, évêque de Bayonne va plus loin : « L'enfant subirait le préjudice de se voir imposer la "paternité" du premier compagnon venu et de ceux qui pourraient lui succéder sans parler d'éventuels droits de visite en cas de nouvelle rupture. » Puis il évoque le risque d'homoparentalité : « Le modèle éducatif du "rapport au même" pourrait porter gravement atteinte à la santé psychique et à la capacité d'une personne à s'insérer dans la société. » Et de dénoncer cette « manœuvre organisée par certains lobbies qui, sous couvert d'altruisme, cache une volonté sournoise de briser les repères fondamentaux inscrits dans le cœur de tout être humain ». Et d'appeler à « se mobiliser contre ce nouvel outrage à la famille ».

Un appel que nous répercuterons de tout cœur. Nul Français ne peut laisser un simple Sarkozy jouer à saper les bases mêmes de la société française.

MICHEL FROMENTOUX

## BENOÎT XVI au-dessus du tapage médiatique

Dans une fort belle lettre publiée ce jeudi 12 mars, le pape Benoît XVI a apporté, pensons-nous, le point final à "l'affaire Williamson" venue « se superposer » à la levée le 21 janvier dernier de l'excommunication des quatre évêques consacrés en 1988 par M<sup>sr</sup> Lefebvre. Déplorant que son « geste de miséricorde » ait été « transformé en son contraire » par suite de déclarations intempestives de M<sup>sr</sup> Williamson qu'il ignorait totalement et qui furent médiatisées à outrance à tel point que « l'humble geste d'une main tendue [ait été] à l'origine d'un grand tapage », le Saint-Père dit avoir « été peiné du fait que même des catholiques qui, au fond, auraient pu mieux savoir ce qu'il en était, aient pensé devoir [l']offenser avec une hostilité prête à se manifester ».

Précisant ensuite que le statut canonique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X ne sera abordé que lorsque les questions concernant la doctrine seront éclaircies, il annonce le rattachement de la commission Ecclesia Dei (chargée des rapports avec les traditionalistes) à la Congrégation pour la Doctrine de la foi. Refusant de suivre le courant de la société actuelle qui donne l'impression d'avoir « besoin d'un groupe au moins, auquel ne réserver aucune tolérance, contre lequel pouvoir se lancer avec haine », Benoît XVI appelle les cœurs à la

générosité : « En ce moment de notre histoire [où] le vrai problème est que Dieu disparaît de l'horizon des hommes et tandis que s'éteint la lumière provenant de Dieu », il ne veut pas « laisser aller à la dérive » « une communauté dans laquelle se trouvent 491 prêtres, 215 séminaristes, 6 séminaires, 88 écoles, 2 instituts universitaires, 117 frères, 164 sœurs et des milliers de fidèles ».

M<sup>sr</sup> Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, a aussitôt « vivement » remercié le Saint-Père « d'avoir replacé le débat à la hauteur où il doit se tenir, celle de la foi », ajoutant que « loin de vouloir arrêter la Tradition en 1962, la Fraternité souhaite considérer le concile Vatican II et l'enseignement post-conciliaire à la lumière de cette Tradition » au cours des entretiens reconnus comme « nécessaires », et « avec le désir de servir la Vérité qui est la première charité à manifester à l'égard de tous les hommes, chrétiens ou pas ».

## Dire la vérité sur l'avortement

Les médias ont dit n'importe quoi au sujet de M<sup>sr</sup> José Cardoso Sobrinho, archevêque d'Olinda et de Recife au Brésil, lequel a tout simplement, face à l'avortement pratiqué sur la personne de Carmen, une petite fille de neuf ans violée par son beau-père, rappelé la position

constante de l'Église : qui procure un avortement, si l'effet s'ensuit, encourt l'excommunication par le fait même (*latæ sententiæ*). Position aussitôt confirmée par le Vatican où M<sup>sr</sup> Battista Re, préfet de la congrégation des évêques, a déclaré que les deux jumeaux portés par Carmen « avaient le droit de vivre ». L'affaire a tout de suite pris une dimension exagérée sous la pression des partisans de l'avortement et des ennemis de l'Église, qui se moquent éperdument de savoir si cette petite fille ne sera pas marquée toute sa vie par ce crime venant s'ajouter aux sévices ignobles qu'elle a subis. C'est calomnier l'Église que l'accuser d'avoir manqué de miséricorde en rappelant cette sanction sévère dans un cas aussi dramatique. Le président de l'Académie pontificale pour la Vie, M<sup>sr</sup> Rino Fisichella, a su se pencher avec tendresse sur la détresse de cette petite fille, il n'en a pas moins déclaré que « la défense de la vie humaine depuis sa conception se justifie par la sacralité de l'existence. Chaque être humain, en effet, depuis le premier instant, porte imprimée en lui l'image du Créateur » (blog *Le Salon beige*). De son côté M<sup>sr</sup> Dominique Rey, évêque de Fréjus, retour du Brésil, a rappelé que la charité est « liée au principe de la Vérité. Aimer quelqu'un c'est refuser de lui mentir. » En ce sens ceux qui, fussent-ils mitrés, crient aujourd'hui avec les loups contre l'évêque de Recife donnent l'exemple d'une charité détournée...

M.F.

## Ne plus subir la crise, la dépasser

Un cas parmi d'autres : des employés travaillant pour former ceux qui vont les remplacer, non pas en France mais ... en Inde, dans quelques mois quand leur entreprise délocalisera ses activités de dessin industriel. Telle est la logique d'un capitalisme toujours à la recherche du moindre coût et du meilleur profit, sans beaucoup d'égards pour ceux qui, pourtant, sont à l'origine de la création de valeurs : il y a de quoi se révolter !

On voit combien un libéralisme "sans frontières" profite surtout à cette "fortune anonyme et vagabonde" qui ne s'embarrasse guère des personnes, considérées comme de simples pions interchangeables ou de petites variables d'ajustement. Ce qui est le plus agaçant, c'est que les mêmes qui tiennent de grands discours moraux sur l'économie et sur la nécessaire "sagesse des salariés" s'en viennent dénoncer les "réactions protectionnistes" beaucoup plus vertement que les licenciements spéculatifs, en définitive acceptés pour ne pas "gêner la relance" comme l'affirmait un "expert" il y a quelques jours sur une chaîne de radio économique...

Alors, que faire ? Sans doute faut-il favoriser le renforcement et la création de petites et moyennes entreprises qui reprennent en leur sein ces techniciens, ingénieurs, chercheurs, etc. qui sont notre capital économique en définitive le plus précieux, cette matière grise qui reste notre meilleur atout dans les tempêtes qui s'annoncent et, déjà, soufflent fort sur notre société. Il serait dommage de ne pas utiliser toutes ces compétences rendues disponibles par la spéculation des grands groupes et qui, aujourd'hui, cherchent à s'employer.

Ainsi, la crise, qui revêt souvent les habits sombres et sanglants de la tragédie sociale, peut permettre, *a contrario*, un renouveau de l'initiative privée mais aussi collective : le rôle de l'État, mais aussi des régions et des communes, c'est de promouvoir cette réaction des volontés et des compétences, de les soutenir, éventuellement de les coordonner sans pour autant tomber dans l'étatisme stérile et paralysant. En somme, remettre la France au travail, non plus en attendant des indemnités, mais en suscitant "le désir de faire", la reprise en main de leur destin par tous ceux qui ne veulent plus subir les oukases des actionnaires ou des multinationales.

Les chantiers possibles sont immenses : ouvrons-les, maintenant !

EXTRAIT DU BLOG DE  
JEAN-PHILIPPE CHAUVIN  
<http://jpchauvin.typepad.fr/>

□ DROITS D'AUTEUR

# La culture n'est pas une marchandise !

Les débats autour du téléchargement illégal sur Internet révèlent des conceptions différentes sur le statut des œuvres et des artistes. En réponse à Luc Besson, voici quelques pistes pour une culture non pas "gratuite" mais tout au moins "libre".

Le débat sur le piratage, c'est-à-dire surtout le téléchargement illégal par Internet de films et de musiques, et les mesures répressives que le gouvernement tente de mettre en place (voir notre précédent numéro) fait partie des hypocrisies de notre monde moderne. Il est dommage que le sujet ait été abandonné au profit de la seule gauche extrême et altermondialiste, comme si les contre-révolutionnaires n'avaient rien à dire, eux qui se sont pourtant opposés avec autant, sinon plus de force, au règne de l'argent.

L'une des figures de proue du combat contre le piratage est le réalisateur Luc Besson qui a publié une tribune dans le *Le Monde* du 14 février, dénonçant avec virulence la « culture gratuite ». L'auteur ne mâche pas ses mots : il accuse les « pirates » de menacer des centaines de gens de chômage, victimisation primaire qui masque mal la principale préoccupation des "artistes" opposés au piratage : leur enrichissement personnel. Il pointe du doigt des opérateurs économiques privés qui, par leur passivité, s'enrichissent par ce biais : ses propos sentent alors la démagogie anticapitaliste (à la limite de l'indécence lorsque l'on sait combien "pèse" ce magnat du cinéma).

## Démagogie indécente

L'extrême gauche a développé un puissant argumentaire s'opposant à la marchandisation de la culture. Le phénomène confère aux œuvres le statut de "produits de consommation" destinés à être vendus et à dégager un bénéfice. Ainsi que cela s'est vu dans toutes les sociétés capitalistes, il a pour corollaire la standardisation et la massification, deux techniques d'accroissement du profit. La standardisation, si elle n'est pas celle de Ford, a pris des tournures nouvelles plus adaptées aux exigences du public. Quant à la massification, elle prend tout son sens aujourd'hui lorsque quelques "majors" ou compagnies de production se partagent en quasi-oligopole le marché du cinéma et de l'audio et abreuvent le monde entier de leurs produits. La *Star Academy* est peut-être l'aboutissement le plus complet de la marchandisation de la culture : l'artiste n'est plus

un auteur qui offre son talent à ses contemporains et à la postérité, mais un produit fabriqué par une grosse compagnie dans un but purement lucratif. La qualité, l'innovation et le talent ne sont pas des critères retenus... En aparté, on ne pourra s'empêcher de remarquer que, tout comme les

Quant aux arguments de Luc Besson, ils ne tiennent pas : lorsqu'il parle de vol du travail des artistes et de risque de chômage, il ne précise pas que les musiques les plus téléchargées, les films les plus piratés sont ceux qui ont connu le plus de succès, les meilleures ventes. Ce ne sont



La massification prend tout son sens aujourd'hui lorsque quelques "majors" abreuvent le monde entier de leurs produits...

publicités modernes, les "clips" musicaux des artistes, notamment féminins, virent tout doucement vers la pornographie latente... pour mieux se "vendre".

Pour les films, le système est similaire et ce n'est plus la qualité qui prime mais la capacité à faire leur promotion. Aux États-Unis, des entreprises de relations publiques existent dans le seul but de faire gagner des "prix" à des réalisations médiocres mais dont les producteurs sont fortunés. À ce sujet, que penser de la "qualité" des dernières productions du moralisateur Luc Besson ? (À quand *Taxi 5* ?)

La marchandisation intervient également dans les localités dont les activités culturelles doivent se conformer au code des marchés publics. Une collectivité organisant une manifestation ne pourra pas soutenir une association ou des artistes locaux, soumis à la concurrence et déparqués suivant des critères... économiques.

pas les petits artistes, les petits groupes qui sont "pillés" mais ceux qui n'ont aucun problème de fin de mois.

À cela, s'ajoute l'hypocrisie la plus complète du système : outre le fait qu'une étude canadienne a démontré que ceux qui téléchargent illégalement ne s'arrêtent pas pour autant d'acheter, voire achètent plus que les autres, musiques et films de manière légale<sup>1</sup>, comment peut-on condamner moralement aussi fermement le téléchargement pirate et, dans le même temps, cautionner la vente de disques durs aux capacités de plus en plus impressionnantes, ainsi que celle de CD et de DVD vierges pour quelques centimes l'unité ? À quoi diable peut servir un disque dur d'un téraoctet ?

Il ne s'agit pas de défendre le concept de "culture gratuite", notion progressiste et collectiviste qui n'est que le pendant de la culture marchande : rien ne saurait être

gratuit puisque tout a un coût. Il s'agit simplement de chercher des pistes pour une culture non pas "gratuite" mais tout au moins "libre". Revenir par exemple à une saine notion du droit d'auteur : préserver la propriété de l'œuvre, en la signant en revendiquant la paternité ; empêcher quelqu'un de s'enrichir en profitant de la réalisation d'un autre. Mais il convient de s'adapter aux nouvelles communications ; or la répression aveugle et systématique ne sert à rien si ce n'est à planter les germes d'un futur État totalitaire.

On peut imaginer une société où les acteurs seraient moins riches et les bénéficiaires tirés des produits culturels moins importants. Une société avec des acteurs plus riches que les chefs d'entreprise est choquante à bien des égards. À cela peut s'ajouter une autre idée : des films et des musiques moins "rentables" attireraient moins les grands groupes et beaucoup plus les mécènes, ce qui pourrait signifier la recherche de la qualité et de la postérité plutôt que celle du profit immédiat.

## Discipliner le téléchargement

Nous n'aurons pas la prétention de trouver ici des solutions miracles, mais puisque Luc Besson considère que le téléchargement gratuit enrichit de grands groupes qui profitent de son illégalité, une bonne réponse serait... de le légaliser. Ainsi, les pouvoirs publics seraient à même de "discipliner" le phénomène : des opérateurs publics ou privés (mais soumis aux règles du service public) mettraient en place des plateformes de téléchargement, accessibles gratuitement ou par un abonnement forfaitaire. Le coût devrait cependant rester très faible, sans quoi le piratage demeurerait intéressant. Le public serait fidélisé par la qualité des fichiers fournis, la rapidité et la sécurité du service (trois atouts faisant défaut aux plateformes de téléchargement illégal). Pour financer les artistes et leurs producteurs, les plateformes pourraient fournir des espaces publicitaires (ce qui existe déjà sur les plateformes illégales), et les bénéficiaires leur seraient reversés au prorata des téléchargements. À côté, ils continueraient à se rémunérer sur les bénéfices tirés des produits dérivés, des concerts, des places de cinéma...

Évidemment, tout cela semble bien utopique... quoi que guère plus que d'imaginer discipliner à la loi du tout-marché des internautes de plus en plus désireux de faire appliquer un "droit à la culture".

STÉPHANE PIOLENC

1 - [http://www.ic.gc.ca/eic/site/ippp-dppi.nsf/eng/h\\_ip01456.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ippp-dppi.nsf/eng/h_ip01456.html)

## L'UE EN EMBUSCADE ?

« L'industrie du droit d'auteur et droits voisins [...] employait 5,2 millions de personnes en l'an 2000 » ; elle représentait alors 5,3 % du PIB de l'UE-15. Son développement constitue, aux yeux de la Commission, « un indicateur de la performance de la société post-industrielle » (<http://ec.europa.eu>)

Dans une communication du 3 janvier 2008 « sur les contenus créatifs en ligne dans le marché unique », la Commission européenne a cité en exemple « la mise en place, en France, d'une autorité publique de l'Internet ayant le droit de suspendre ou de résilier l'accès au web pour ceux qui partagent des fichiers de manière illicite ». Depuis, les institutions de l'Union ont envoyé des signaux contradictoires, sans qu'aucun texte législatif n'ait été définitivement adopté.

Le 10 avril 2008, le Parlement européen a approuvé un rapport qui « engage la Commission et les États membres à reconnaître qu'Internet est une vaste plateforme pour l'expression culturelle, l'accès à la connaissance et la participation démocratique à la créativité européenne, [...] et, par conséquent, à éviter l'adoption de mesures allant à l'encontre des droits de l'homme [...] et des principes de proportionnalité, d'efficacité et d'effet dissuasif, telles que l'interruption de l'accès à Internet ». Des socialistes français ont saisi l'occasion pour manifester leur hostilité au projet du gouvernement : Guy Bono, le rapporteur ; Michel Rocard, co-auteur d'un amendement ; Vincent Peillon, jugeant « impraticable » la coupure des connexions par les fournisseurs d'accès. Les parlementaires ont récidivé le 24 septembre : ils ont adopté un amendement au Paquet Télécom, rédigé par Guy Bono

et Daniel Cohn-Bendit, prévoyant « qu'aucune restriction aux droits et libertés fondamentales des utilisateurs finaux ne doit être prise sans décision préalable de l'autorité judiciaire ». Supprimé par le Conseil le 28 novembre, il a été réintroduit le 6 mars dernier par le rapporteur du texte, Catherine Trautmann, avant l'examen en seconde lecture. Le 20 novembre, selon Euractiv, les ministres européens de la Culture avaient rejeté des propositions françaises contre le téléchargement illégal. Dans un communiqué du 28 novembre, Christine Albanel n'en dresse pas moins un bilan positif de la réunion du Conseil éducation, jeunesse, culture et audiovisuel, dont les participants « ont unanimement adopté des conclusions [...] qui encouragent la prévention et la lutte contre le piratage et saluent la mise en place par certains États, dont la France, de mécanismes non

judiciaires, pédagogiques et progressifs ». Le ministre fait allusion à quelques lignes reflétant mal la tonalité générale du document. D'ailleurs, le gouvernement suédois a déjà rejeté des propositions nationales similaires à celles de la mission Olivennes : « La coupure d'un abonnement à Internet est une sanction aux effets puissants qui pourrait avoir des répercussions graves dans une société où l'accès à Internet est un droit impératif pour l'inclusion sociale », selon les ministres de la Culture et de la Justice, Lena Adelsohn Liljeroth et Beatrice Ask, cités le 17 mars 2008 par Philippe Aigrain (<http://paigrain.debatpublic.net>). Et d'ajouter : « Les lois sur le copyright ne doivent pas être utilisées pour défendre de vieux modèles commerciaux. » Affaire à suivre.

GRÉGOIRE DUBOST

❑ TABOU BRISÉ

# Degrelle sur la télévision belge

La RTBF replonge ses téléspectateurs dans un passé trouble. Elle a consacré une émission à Léon Degrelle, incarnation du fascisme dans le plat pays, qui se jeta dans la collaboration avec l'Allemagne nazie dès l'avant-guerre.

Philippe Dutilleul, collaborateur de la RTBF (Radio-Télévision belge de langue française), est décidément coutumier des coups d'éclat. Les journaux du monde entier, y compris aux États-Unis, ont fait écho à *Bye-bye Belgium*, émission spéciale qui annonçait aux téléspectateurs francophones abasourdis que la Flandre avait pris son indépendance. Le public, crédule, l'avait cru.

## Icône fasciste

Cette fois, brisant les tabous datant de la guerre, Dutilleul a réexhumé le souvenir de Léon Degrelle, non pour exalter la mémoire du chef de Rex mais pour enseigner aux Belges leur histoire jusque dans leur passé le plus trouble. Beaucoup de jeunes - et même de moins jeunes - ignorent sans doute jusqu'au nom de celui qui, côté francophone, incarna et illustra le fascisme. À tel point que, légende ou non, Hitler lui aurait dit : « *Si j'avais eu un fils, j'eusse aimé que ce fût vous.* »

Pour comprendre le phénomène Degrelle, il faut se reporter au climat d'avant-guerre en Belgique. C'était déjà le régime des partis. Le vieux Parti catholique était miné par les "affaires". Un jeune homme ambitieux, le verbe éloquent, lança un défi aux politiciens et à ceux qu'il nommait les "banksters". Le tribun naissant, Léon Degrelle, fonda un mouvement et un slogan : "Rex vaincra", Rex venant de Christus Rex. La bourgeoisie et l'aristocratie catholiques se laissèrent séduire. Lors d'une première élection, en



Affiche de recrutement de la SS Wallonie

1936, vingt-et-un députés rexistes furent élus. Un triomphe ! L'Église, inquiète pour la suprématie du Parti catholique, décida de mettre un coup d'arrêt. Degrelle affronta Paul Van Zeeland, Premier ministre catholique très influencé par les milieux d'affaires. Le primat de Belgique, le cardinal Van Roye, menaçait des foudres ecclésiastiques celles et ceux qui voteraient pour Rex. De vingt-et-un sièges, les rexistes tombèrent à... quatre.

Pour Léon Degrelle ce fut la fuite en avant. Dès avant la guerre il se jeta dans une collaboration avant la lettre avec l'Allemagne hitlérienne. De virtuelle elle devint réelle lors de la guerre et de l'occupation. Au nom de la croisade antibolchevique, Degrelle fonda la Légion Wallonie et, payant de sa personne, partit combattre au front de l'Est. Courageux, il rompit l'encerclement soviétique à Tcherkassy avec ses légionnaires. L'Apocalypse était

proche. Celle du Reich, de ses alliés et de ses collaborateurs. Degrelle qui avait gagné la Norvège parvint à s'échapper à bord d'un avion allemand. À court d'essence, l'appareil s'abîma sur les rivages espagnols. Blessé mais sauvé. L'Espagne franquiste fit mine de le livrer mais le cacha. De Belgique, plusieurs opérations furent menées pour le ramener *manu militari* au pays et le traduire en jugement. Tous échouèrent.

L'émission de Dutilleul apporta la confirmation de ce que l'on savait. Paul-Henri Spaak, alors aux Affaires étrangères, ne voulait à aucun prix voir "le beau Léon" revenir au pays. Sans en avouer la raison profonde, lors de l'émission, Antoinette Spaak devait reconnaître que son père préférerait voir Degrelle à l'abri en Espagne que devant les tribunaux belges.

## Fallait-il gagner Londres ?

S'il en était ainsi c'est parce que Paul-Henri Spaak avait beaucoup hésité à gagner Londres en 1940. Il y avait eu interrogation, atterroissement. Les plateaux de la balance étaient en équilibre. Collaboration ou résistance, Bruxelles ou Londres ? Ce fut Londres. On aurait pu paraphraser Paul-Henri Spaak lui-même, lorsqu'il proclama : « *Il n'est pas trop tard mais il est temps.* » Il l'était. Léon Degrelle vécut et mourut en Espagne. Clandestinement, nombre de Belges connus ou inconnus allèrent le voir.

Briseur de tabous, Philippe Dutilleul se vit pourtant contraint d'en respecter un. Les noms de tous ceux qui firent le "pèlerinage" espagnol auprès du "beau Léon", lequel, un temps, appela, sinon les faveurs, du moins les indulgences de François Mauriac, tous ces noms demeurent anonymes, enfouis dans le sépulcre d'une mémoire qu'on ne veut ou ne peut réveiller... Du moins au-delà d'une ligne rouge.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

## VERS LE 7 JUIN

À l'approche des élections européennes, l'UMP peut compter sur le soutien du président de la République, qui entend jouer un rôle actif dans la campagne en dépit de la réserve traditionnellement attachée à sa fonction. « *Sa participation au grand meeting européen des jeunes, programmé le 10 ou le 17 mai à Montreuil [...] est quasi acquise* » selon Bruno Jeudy (*Le Figaro*, 11/3/09). Après avoir présenté ses listes, le PS s'est attiré les foudres de Jean Quatremer : « *Pour lui, les élections européennes sont juste un moyen de récompenser les affidés des différents courants qui le composent, sans tenir aucun compte de la compétence des futurs élus.* » (*Couloises de Bruxelles*, 4/3/09)

Après un mois de tergiversations, le Nouveau Parti anticapitaliste a annoncé le 9 mars qu'il ferait cavalier seul. Le 15, Daniel Cohn-Bendit a caressé l'espoir d'être porté à la tête du Parlement européen, avec le soutien d'une large coalition opposée à la reconduction du président de la Commission.

Du côté des souverainistes, le MPF et CPNT ont confirmé leur alliance et lancé officiellement leur campagne le 11 mars, sous l'égide de Libertas et de Declan Ganley, hérald du "non" irlandais. Un personnage auquel Paul-Marie Coûteaux attribue la responsabilité de sa rupture avec Philippe de Villiers dans un communiqué du 10 mars.

Signalons enfin la candidature dans l'Ouest de notre ami Jean-Philippe Chauvin, à la tête d'une liste présentée par l'Alliance royale.

G.D.



## » PESD

Le 15 mars, l'Union européenne a transmis aux Nations Unies la responsabilité d'assurer la sécurité des camps de réfugiés au Tchad et en République centrafricaine. L'Eufor Tchad-RCA s'était déployée début 2008, avec l'appui de vingt-sept États. Parmi eux, la Russie, dont les hélicoptères ont voisiné avec ceux des Polonais. 1 600 Français ont participé à l'opération, commandée depuis le Mont-Valérien. Ils avaient été entendus le 3 mars 2008 par la mort du sergent Gilles Polin, 28 ans, membre du 1<sup>er</sup> Régiment parachutiste d'infanterie de marine. 750 vont rester sur place avec le statut de "casques bleus". Cela dans le cadre de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT).

G.D.

## » FISCALITÉ

Sept ans ! C'est le temps qu'il aura fallu à la France pour obtenir le feu vert de ses partenaires européens afin d'appliquer un taux de TVA réduit à la restauration.

Le Conseil Écofin s'est accordé le 10 mars sur une liste de services susceptibles de bénéficier d'une telle mesure, à forte main d'œuvre et fournis principalement à l'échelle locale. En juillet 2003, la Commission avait proposé d'étendre ce "régime d'exception" à tous les biens et services ne traversant pas les frontières. Le bon sens s'était heurté depuis lors au blocage des gouvernements soumis aux pressions de la politique intérieure, à commencer par l'Allemagne qui craignait d'alimenter des revendications sociales. L'intérêt du "cadeau" consenti aux restaurateurs français est controversé. Au moins le président de la République pourra-t-il

se targuer d'avoir tenu une promesse trahie par son prédécesseur... Mais son gouvernement devra revenir à la charge pour obtenir la création d'une "TVA verte".

## » RECOMPOSITION

Les conservateurs britanniques vont quitter le groupe du Parti populaire européen et des Démocrates européens (PPE-DE) ; ils l'ont confirmé le 11 mars. Ils espèrent former un nouveau groupe au Parlement européen après les élections de juin prochain, bénéficiant d'ores et déjà du soutien de l'ODS, le parti libéral tchèque du Premier ministre Mirek Topolánek. La domination du PPE-DE s'en trouvera affectée, ainsi que le processus de construction du "consensus" dans l'assemblée. D'où l'inquiétude du ministre britannique des Affaires européennes : Caroline Flint « *a indiqué que la décision des conservateurs marginalise-*

*rait le Royaume-Uni au sein de l'Europe, nuirait à la position du pays dans le monde et porterait préjudice aux entreprises britanniques* » (*Euractiv*, 13/3/09). L'influence de chaque État dépend en effet de celle de ses députés au sein des groupes majoritaires.

## » SUCCESSION

François Fillon présidera-t-il la prochaine Commission européenne ? Jean-Quatremer s'est fait l'écho le 6 mars d'un rumeur circulant à Bruxelles. Quoi qu'il en soit, la reconduction de José Manuel Barroso n'est plus assurée. Sa succession fera l'objet d'une négociation où d'autres nominations interviendront : président du Conseil européen (le cas échéant), Haut Représentant pour la politique étrangère, président de l'Eurogroupe, secrétaire général de l'OTAN. Elle ne devrait pas être officialisée avant l'automne et la tenue du

second référendum irlandais sur le traité de Lisbonne : le président Sarkozy l'a souligné le 1<sup>er</sup> mars à l'issue d'une réunion informelle des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union.

## » RECHERCHE

La mutualisation est-elle la clef du développement de la recherche en Europe ? Interrogé par *Euractiv* (13/3/09), Roland Strauss, directeur de Knowledge4Innovation (un forum pour l'échange de bonnes pratiques), observe « *une multiplication des mêmes efforts dans plusieurs des vingt-sept États membres* ». Selon lui, « *des milliards d'euros pourraient être économisés si des données déjà disponibles n'étaient pas recherchées une deuxième ou une troisième fois* ». En conséquence, il propose la création d'une base de données européenne pour l'échange d'informations sur les projets de recherche.

» GUERRE FROIDE ?

Le Kremlin a annoncé « un réarmement à grande échelle » à partir de 2011. Dimitri Medvedev s'inquiète, entre autres, des « tentatives incessantes de l'Otan de développer son infrastructure militaire près de la Russie ». L'AFP a rapporté ses propos tenus lors d'une réunion avec des représentants du ministère de la Défense le 17 mars. Dans ce contexte, selon le *Courrier international* (13/3/09), le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan serait accueilli avec bienveillance à Moscou : « Le directeur de l'Institut russe des recherches politiques Sergueï Markov [...] estime que "le renforcement de l'influence de la France limite celle de Washington et minimise la tendance antirusse de l'Alliance, attisée par les pays d'Europe orientale, en particulier les États baltes", rapporte Vremia Novosti. [...] Un enthousiasme refroidi par le représentant permanent de la Russie près de l'Otan Dmitri Rogozine. [...] "On ne sait pas sur qui les Français eux-mêmes pourront compter au sein de l'Alliance", explique-t-il dans les colonnes du quotidien économique moscovite RBC Daily. Il compare la situation actuelle à "une partie de poker fermé aux résultats imprévisibles pour tous les joueurs". »

» L'OR BLEU

Le Ve Forum mondial de l'Eau s'est ouvert le 16 mars à Istanbul. Cette ressource « va rapidement devenir un instrument d'influence et de pouvoir » selon le prince Charles-Philippe d'Orléans. Catoneo souligne les tensions découlant de la maîtrise de l'or bleu, notamment entre le Tigre et l'Euphrate (*Royal Artillerie*, 17/3/09) : « Quand fut déclenchée la deuxième guerre d'Irak par la coalition anglo-américaine, tous les occidentaux y virent l'intrusion de Texaco sur les champs de naphte, quand tous les Arabes y virent, eux, l'intrusion des infidèles au pays de l'eau douce... »

» NOUVELLE ALLIANCE

La "blogosphère stratégique francophone" se fédère autour d'un nouveau portail en ligne : l'Alliance géostratégique, qui s'appuie sur les contributions de quatorze auteurs. Constatant « que seule la France produit une pensée stratégique à peu près autonome », ceux-ci entendent contribuer au débat en exploitant les spécificités de la Toile : « universalité, réactivité, diversité ». Leur site est alimenté "en phase de test" pendant tout le mois de mars. À découvrir sur [alliancegeostrategie.org](http://alliancegeostrategie.org)

G.D.

□ L'ALGÉRIE DE BOUTEFLIKA

# Une convalescence fragile

À la veille de l'élection présidentielle du 9 avril, dont l'issue sera sans surprise, l'Algérie n'est pas encore un pays paisible : tandis que les miliciens dressent des barrages sur les routes, la menace islamiste continue de planer.

Le hasard d'un colloque international m'a conduit, il y a peu, à Alger. Je n'y étais pas revenu depuis 1994. Les années de plomb. Du groupe de journalistes venus à l'époque pour assister à la convention nationale destinée à affirmer le pouvoir de Zéroual, un des nôtres, Quéménéur, avait été abattu dans la Casbah. Son cameraman, un Australien, touché d'une balle à la tête, fut exfiltré à Londres, opéré et sauvé ! Les attentats plus horribles et cruels les uns que les autres se succédaient.

Sur place

Près de quinze ans plus tard, j'ai retrouvé la Casbah. Lieu de mémoire tragique, celui de la bataille d'Alger, lorsque les paras de Massu traquaient Ali la Pointe et les poseurs de bombes, celui, lors de la deuxième guerre d'Algérie, des attentats du GIA. Le climat a changé. Si quelques "Afghans", la barbe agressive et le regard vide, nous ignorent, partout mes amis et moi sommes salués de joyeux "bienvenue" ou de salutations traditionnelles "salam aleikoum". La plupart semblent ravis de voir des Européens, des Français, gravir sans crainte les ruelles escarpées et les marches usées.

La Casbah figure au patrimoine de l'humanité, classée par l'Unesco. Hélas, les événements, les ravages du temps, l'impéritie des autorités ne l'ont pas épargnée. Alger la blanche... Dans la Casbah, c'est un blanc cassé et sale. Les façades ressemblent au visage d'une vieille femme. Leur crépi croule comme un fard qui ne tient pas. Ici et là une porte



ouvragée, un mur tapissé de faïences, quelques ogives gracieuses suspendues dans le vide d'une maison écroulée : ce sont les rares vestiges d'une beauté évanouie.

Milices locales

Mes amis et moi avons parcouru la Casbah. Malgré l'accueil si amical, des Algériens assuraient notre sécurité. Il ne faut pas se tromper. Si l'Algérie n'est plus celle de la peur des années quatre-vingt-dix, elle n'est pas devenue celle des matins calmes et des jours paisibles. Il n'est pour s'en convaincre que de butter sur les barrages urbains dans les rues d'Alger. La réalité est encore plus prégnante lorsque l'on voyage dans la Mitidja, cette vaste plaine agricole, malheureusement de plus en plus urbanisée, qui s'étend autour d'Alger. Blida, connu pour abriter des groupes islamistes, y figure. Partout on franchit des

barrages. Les chicanes obligent à ralentir. Des gendarmes en kaki scrutent les visages, arrêtent des véhicules et les fouillent. Sur les bas-côtés des hommes armés, revêtus d'uniformes bleus, s'abritent derrière des sacs de sable amoncelés. Ils appartiennent aux milices locales. De l'aveu même du ministre de l'Intérieur, cent vingt "terroristes" ont été tués ces six derniers mois.

Quelques jours avant mon arrivée, un commando du GIA, reconverti en "Al Quaida du Maghreb islamique", avait abattu neuf travailleurs d'un complexe gazier à Zijel. On relevait aussi un explosif placé sur la voie de l'express Alger-Oran. Depuis, il y eut encore un attentat à Tizi-Ouzou. Les groupes armés prolifèrent en Kabylie. Des Kabyles se sont confiés à moi, disant leur désespérance et leur sentiment « d'être abandonnés par l'État ». Un jeune homme expliquait l'explosion du chômage suscitant le phénomène

des "Haraga", ces jeunes qui s'entassaient dans de petites embarcations après avoir brûlé leurs papiers d'identité. Souvent ils partent d'Anaba (Bône) pour arriver - ou ne pas arriver - à Lampedusa. Ds comités se constituent pour s'enquérir du sort des disparus.

Figuration

Tel est l'état de l'Algérie à la veille de la présidentielle. Celle-ci se tiendra le mois prochain, le 9 avril. Son issue est sans surprise. "Boutef", comme on surnomme Bouteflika, sera reconduit. Ses opposants ne sont là que pour la figuration. Même la trotskyste et féministe Louise Hanoune. Comme on le chuchote sous le manteau. « le nombre de suffrages qui lui sont autorisés est déjà déterminé » ... Bouteflika assure être le seul à pouvoir assurer la réconciliation et la paix publique. Mais du côté des "démocrates", très divisés, on affirme que « les islamistes ont réoccupé les mosquées ». En deux ans 1 600 bars et débits de boisson ont été fermés. Les événements de Gaza ont renforcé les islamistes accusant de "lâcheté" l'Armée et le Pouvoir.

La corruption est endémique et les parlementaires ont doublé leur traitement. La classe moyenne est en proie à un mécontentement non dissimulé. Il existe une presse d'opposition qui ne mâche pas ses mots. Elle accuse "Boutef" de recueillir en faveur de sa candidature davantage de signatures qu'il y a d'Algériens ! En revanche, la télévision, la radio et le "Moudjahid", lorsqu'ils parlent du président Bouteflika, rendraient presque des points aux médias de la Corée du Nord exaltant les mérites de Kim Il Soung...

Il n'en demeure pas moins que l'Algérie de Bouteflika n'est plus celle des années de plomb et que les meilleurs observateurs ne discernent, pour l'heure aucune alternative à son pouvoir. C'est là sa force et... sa faiblesse. Celle en tout cas de l'Algérie.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

□ SOUDAN

# L'"affaire" Omar-el-Béchir

La Cour pénale internationale a lancé un mandat d'arrêt contre le président soudanais. À quoi bon ? Seuls les Darfouris vont être inquiétés.

Le président en exercice du Soudan, le plus grand pays de l'Afrique, M. Omar-el-Béchir, vient d'être accusé de crimes de guerre et contre l'humanité par la Cour pénale internationale, institution des Nations Unies. Un mandat d'arrêt, théoriquement exécutoire par tous les pays membres de l'ONU, a été lancé contre lui.

Le personnage est peu sympathique. Il exerce depuis bientôt vingt ans un pouvoir dictatorial islamiste sur son pays. On l'accuse, non sans raison semble-t-il, de soutenir la subversion islamiste et notamment El-Qaïda. Sa responsabilité dans la tragédie du

Darfour et ses milliers de victimes ne fait pas de doute. Néanmoins, cette décision spectaculaire, sans précédent en ce qui concerne un chef d'État en exercice, va-t-elle servir à quelque chose ?

Héros islamiste

On peut en douter. Omar-el-Béchir ne se déplace guère que dans les pays arabes et africains. Tous ces pays ont condamné ce "mandat d'arrêt international" et ne l'exécuteront pas. La Russie et la Chine sont sur la même longueur d'onde. On voit difficilement un pays occidental envoyer sa force aérienne pour détourner

un avion transportant le président soudanais d'un point à un autre de son pays ou ailleurs et le livrer à la CPI.

Un changement politique immédiat au Soudan semble peu probable. Ce n'est là qu'une "hypothèse" d'école. Il est donc peu probable que le pays livre son président. Conséquence immédiate de la décision de la Cour, le Soudan a fermé ses frontières aux principales ONG humanitaires qui apportaient de l'aide aux malheureux Darfouris, et expulsé leurs équipes. Béchir, déguisé en chef de tribu darfouris, vient d'entreprendre un périple très médiatisé dans cette région pour nar-



guer ses ennemis. Sur le plan politique intérieur, Omar-el-Béchir s'est attiré une immense popularité en se posant en victime de Washington et de l'impérialisme occidental. Voici les islamistes radicaux dotés d'un nouveau héros ! On n'en avait pas besoin.

Il est permis de se demander quelle est l'utilité de ces gestulations. D'ailleurs Omar-el-Béchir est-il le seul à mériter d'être traduit pour crimes contre l'humanité devant un tribunal, international ou non ?

P.N.

## AFGHANISTAN

# L'héroïne complice du terrorisme

L'Afghanistan produit 93 % de l'opium mondial. Cette manne vénéneuse génère quatre milliards de dollars par an, dont le quart au moins est raflé par les taliban. La drogue prospère sur la corruption, l'arrogance des trafiquants, la désunion des Occidentaux et les réticences face aux cultures de substitution.

Mélange explosif en Afghanistan : une "démocratie" s'est glissée dans les hardes du plus gros producteur d'héroïne. Les deux ne pourront coexister longtemps. Malgré les Américains et les troupes de l'OTAN, tôt ou tard, soit le nouveau régime, soit la poudre blanche l'emportera. Le combat a commencé dès la chute des taliban en 2002. Pour l'instant, l'avantage est à la drogue.

### Narco-state

L'Afghanistan produit 93 % de l'opium mondial, d'où est extraite la morphine, puis l'héroïne. Cette manne vénéneuse engendre 4 milliards de dollars par an, dont le quart au moins est raflé par les taliban. Chiffres d'autant plus inquiétants que plus de 100 000 hectares de terres sont toujours couverts de pavot, jolies fleurs blanches bordées de rose d'où, après une incision, s'échappe une substance noirâtre et gluante.

L'Afghanistan est devenu un *narco-state*. Dans les coulisses de la diplomatie, l'étiquette infâmante circule de plus en plus... C'est que l'héroïne finance le terrorisme, la subversion, la guerre tribale. À terme, elle menace le pays, son gouvernement, son économie, les intérêts de l'Europe et des États-Unis.

Mais pour le rugueux et marqué paysan afghan, l'opium, c'est



Champ de pavots en Afghanistan

d'abord un moyen d'échapper à la misère. Lorsqu'il cultive du blé, de l'orge ou des légumes, il arrive à gagner péniblement, en afghanis, la monnaie locale, l'équivalent de 800 dollars par an ; lorsqu'il se met à cultiver du pavot sur la même superficie, il peut espérer empocher plus de 3 000 dollars. Un expert de l'ONU basé à Kaboul était récemment de passage à Washington. Il y raconta l'histoire d'Abdul, trente ans, un paysan dont le village se trouve à une centaine de kilomètres au sud de la capitale. Le grand-père et, après lui, le père d'Abdul ont toujours cultivé du blé et de l'orge sur leur lopin de terre. La famille

(quatorze personnes) était pauvre comme beaucoup d'autres. À la mort de son père, Abdul s'endette : il achète une pompe d'irrigation, fait réparer la toiture et bâtir un hangar. Si bien que lorsqu'un inconnu lui apporta un jour une poignée de graines de pavot en affirmant qu'une seule récolte lui permettrait de rembourser tous ses créanciers, Abdul ne réfléchit pas longtemps.

Les paysans comme Abdul se comptent par dizaines de milliers. Le défi lancé par l'héroïne n'est pas près d'être relevé. Thomas Schweich fut pendant deux ans, à l'ambassade américaine à Kaboul, le grand patron de la lutte

antidrogue. Pour lui, ce défi consiste, avant de s'attaquer aux gros cartels locaux, à neutraliser quatre obstacles : la corruption des rouages gouvernementaux, l'arrogance des trafiquants locaux, la désunion des Occidentaux et les réticences face aux cultures de substitution. L'obstacle de la corruption au sommet apparaît le plus sérieux.

### Invulnérables

Détail révélateur : le frère du président Hamid Karzai maintient à Kandahar, non sans un cynisme très oriental, des liens étroits avec les fournisseurs d'opium - malgré les pressions de Washington pour qu'il soit arrêté. Quant aux ministres en exercice et aux hauts fonctionnaires, ceux qui n'ont jamais touché à l'argent sale de la drogue doivent se compter sur les doigts d'une main. Une liste d'une centaine de noms circule à Kaboul : des responsables à des fonctions clés qui ferment les yeux sur les circuits de l'héroïne et protègent les caïds. Jusqu'à présent, aucun n'a été inquiété.

Le deuxième obstacle - celui des trafiquants locaux - apparaît comme la conséquence du premier. Ces trafiquants, on les connaît presque tous. Ils sont une douzaine avec des milices, des fiefs, des réseaux. Leur immense richesse et leurs appuis politiques

les rendent invulnérables. « Pour les anéantir, souligne Schweich, il faudrait monter de vastes opérations à l'échelle nationale, coincer leurs complices le long de la frontière pakistanaise, détruire une à une les mailles de leur système. Les dirigeants afghans traînent les pieds et les alliés ne parviennent pas à s'entendre. »

### Carte de la drogue

Cette désunion est le troisième obstacle. Les Américains souhaiteraient que l'offensive antidrogue soit menée avec un maximum d'agressivité. Or, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie et l'Espagne renâclent, craignant des procès qui, chez eux, pourraient les mettre en cause si leurs soldats tuaient des non-combattants - même si ceux-ci ne sont que des "fourmis" de l'héroïne.

Le quatrième et ultime obstacle - les résistances à l'éradication du pavot - est celui qui semble s'éroder un peu, permettant de timides espoirs. À Kaboul, les rapports des agents du Narcotic Bureau affirment que sur les trente-quatre provinces afghanes, vingt se sont débarrassées en 2008 des fleurs blanches à colerette rose pour les remplacer par du safran ou de la pomme de terre. Le pavot se maintient dans les provinces méridionales où les taliban sont rois. Désormais, la carte militaire se confondra avec la carte de la drogue.

De notre correspondant  
aux États-Unis  
PHILIPPE MAINE

## La France EN GUERRE



Un caporal du 27<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins, basé à Annecy, a été tué en Afghanistan le 14 mars. Il conduisait un VAB (véhicule de transport de troupes) touché par une roquette antichar. Quatre cents français étaient engagés depuis la matinée dans la vallée d'Alassaï, au Nord-Est de Kaboul, aux côtés d'un bataillon de l'Armée nationale afghane, avec le soutien de l'aviation américaine. Une demi-douzaine de soldats afghans ont été blessés, ainsi qu'un autre soldat français, apprend-on du capitaine de vaisseau Christophe Prazuck, de l'état-major des armées, cité par l'AFP. « Les insurgés "bousculés dans leurs sanctuaires, ont très probablement subi des pertes importantes", a-t-il assuré. »

Ce drame porte à vingt-sept le nombre de soldats français tués sur le théâtre afghan depuis 2002. D'autres pertes sont à prévoir : en dépit des annonces du ministre de la Défense, trois scénarios seraient à l'étude pour envoyer entre cent et huit cents hommes supplémentaires (*Secret Défense*, 18/2/09), tandis que le président américain reconnaît que la guerre est loin, très loin d'être gagnée (*New-York Times*, 6/2/09).

G.D.

## PALESTINE

# Après Gaza : Politique d'abord

Le problème palestinien est surtout politique. Les effets d'annonce et les belles photos ne pourront pas le résoudre, ou si peu.

La "communauté internationale" s'est engagée le lundi 2 mars à verser presque 4,5 milliards de dollars pour reconstruire Gaza. Décision prise au cours d'une conférence coprésidée par les présidents égyptien et français, en présence, notamment, de Silvio Berlusconi, président du Conseil italien, de Mahmoud Abbas, président de l'Autorité palestinienne, et de Mme Hillary Clinton, secrétaire d'État américain.

### L'attente sera longue...

Sur cette somme, 1,65 milliards de dollars seront apportés par les pétro-monarchies du golfe Persique, 900 millions par les États-Unis et 550 millions par l'Union européenne. Ces engagements valent ce que vaut ce genre de décisions spectaculaires et su-

per-médiatisées. Les effets d'annonce font la "une" de "la grande presse" du lendemain, arborant quelques photos des "grands" de ce monde... Mais des contacts discrets pris au cours de ces réunions sont souvent plus significatifs que les décisions officielles. Il faudra attendre longtemps pour que les premiers dollars parviennent aux destinataires et que l'on constate le début du commencement de l'exécution de ce plan dit d'urgence...

Il faudrait avant tout que l'Autorité palestinienne puisse exercer son pouvoir sur la bande de Gaza, transformée en un amas de ruines, mais aussi en véritable prison par suite du blocus israélien et de la terreur sanglante - dont personne n'ose parler - que les islamistes du Hamas y font régner. L'Égypte, soutenue par la France et les États-Unis, tente actuellement de mettre en place un ca-

binet d'union en Palestine et d'y créer un gouvernement plus ou moins respecté des uns et des autres.

### Réconciliation

Il faudrait, ensuite, que l'État hébreu permette l'acheminement matériel de l'aide. À commencer par le ciment et les matériaux de construction. C'est un pas que Tel Aviv ne franchira pas avant la constitution du nouveau gouvernement israélien. Il faudrait, enfin, que Téhéran et Damas laissent le Hamas relativement libre de ses décisions afin de pouvoir participer à un jeu politique plus normal convenant à la communauté internationale et à ses exigences légitimes.

Or, nous sommes bien loin de la réalisation de ces conditions. La conférence de Charm-el-Cheikh a été politiquement utile pour



donner de l'espoir aux Palestiniens. Ils en ont bien besoin actuellement. Elle aura également servi à faire accélérer le processus politique de réconciliation, au moins formelle, entre Palestiniens et soutenir les efforts du Caire dans ce sens.

Mais, tant que ce processus n'aura pas abouti, que l'État hébreu n'aura pas un gouvernement non transitoire et que Téhéran continuera d'agiter la région, les annonces spectaculaires d'aide à la reconstruction de Gaza n'auront que fort peu d'effets. Le problème palestinien est surtout politique. Les effets d'annonce et les belles photos ne pourront pas le résoudre, ou si peu.

PASCAL NARI

**LE VIVARAIS**  
**entre terre et Ciel**

L'Ardèche, ancien pays de Vivarais, est bien connu des voyageurs qui, délaissant l'autoroute, descendent par la rive droite la vallée du Rhône. L'air y est limpide à l'ombre des contreforts des Cévennes, les peupliers frémissent sous les coteaux où se préparent de grands vins (le saint-joseph, le cornas...) tandis que de belles églises romanes rappellent que l'on est sur une terre ardente de foi chrétienne. De Saint-Pierre de Champagne avec ses huit colonnes en hémicycle autour du chœur et ses chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe, où venait méditer Jean-Marc Bernard, à Saint-Martin de Vion aux allures de forteresse, puis, plus loin, à l'église de Soyons et à l'abbatiale Sainte-Marie de Cruas entourée de donjons, puis, encore plus au sud, passée la cité épiscopale de Viviers, « la tour ronde et pointue / Qu'une troupe d'oiseaux effleure de son vol » de l'église de Bourg-Saint-Andéol, tant aimée du poète Louis Pize, on est frappé par tant de bijoux.

Or voici que dans un double-DVD, la Société de Sauvergarde des Monuments anciens de l'Ardèche vient de dresser, avec un commentaire érudit et précis, l'impressionnant inventaire des quelque quatre-vingts églises romanes qui témoignent de "la foi des anciens jours" non seulement le long du Rhône, mais aussi accrochées aux pentes de la Cévenne ardéchoise comme Notre-Dame de Thines ou Saint-Benoît de Chassiers, et jusque sur le haut plateau où la Loire prend sa source et où subsistent quelques pans de la grande abbaye de Mazan. Du Bas Vivarais (Larnas, Alba, Balazuc...), la camera remonte vers le nord, autour d'Annonay, la ville natale de votre serviteur qui vous souhaite de passer un jour par Pailharès, ou Quintenas (église fortifiée), ou Veyrines au milieu des bois, ou Saint-Félicien dont les chapiteaux bouleversaient Charles Forot savourant « cet art roman qui donne un style / Au plus commun des végétaux ». Ces lieux témoignent du sens artistique des paysans de jadis, mais aussi des grands itinéraires de pèlerinages qui se croisaient dans ce Vivarais alors riche d'abbayes prestigieuses. D'où la grande diversité des styles, les influences provençale, vellave, auvergnate, voire lombarde, se rencontrant pour former un ensemble fascinant. Laissez-vous tenter.

MICHEL FROMENTOUX

\* Églises romanes en Ardèche, 1 500 photographies de Marie et Paul Bousquet. Société de Sauvergarde des monuments anciens de l'Ardèche, BP 237, 07002 Privas cedex. Durée: 3 h 30. Prix : 25 euros. www.patrimoine-ardeche.com

□ BIOGRAPHIE

**Dumas père vu par Jean Tulard**

Alexandre Dumas a signé des romans, des pièces de théâtre, des études historiques, des récits de voyage et même un dictionnaire de cuisine. Jean Tulard lui consacre une biographie dont la lecture procure un réel plaisir.

Alexandre Dumas père occupe dans l'histoire des lettres et de l'édition françaises une place très originale. Sa célébrité et la vogue de ses œuvres ne reculent nullement de nos jours. C'est Jean Tulard, l'éminent spécialiste qui nous le dit : « Dumas père et Jules Verne sont les deux auteurs qui fournissent le plus de sujets aux concepteurs de films. Si ses cendres ont été transférées au Panthéon, et placées aux côtés de celles de Hugo et de Zola, ce n'est nullement pour des raisons d'ordre politique - le républicanisme de Dumas fut tardif et bien faible - mais tout simplement à cause de l'obsession antiraciste de notre "classe politique" : l'une des grands-mères de l'écrivain était une esclave noire de Saint-Domingue... » Quant à son père, dont le nom est gravé avec d'autres sur l'Arc de Triomphe, c'était un général de valeur qui avait en 1797 arrêté seul un escadron autrichien sur le pont de Briker, en Tyrol...

**Orléans**

Ce fut la famille d'Orléans qui mit le pied à l'étrier au jeune Alexandre, petit clerc de notaire de Villers-Cotterêts. Recommandé par un camarade de son père, le général Foy, il devint "surnuméraire" dans les bureaux du duc



d'Orléans, au Palais-Royal, c'est-à-dire au cœur de la vie théâtrale et littéraire. Il se mit à écrire. Il réussit à faire jouer des pièces qui eurent un gros succès et dont on cite encore, parfois, les répliques les plus célèbres. Ainsi : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! » et « À la Tour de Nesle ! »

Dumas père a eu le mérite de donner, de façon durable, le goût de l'histoire (qu'il n'a, tout compte fait, pas trop malmenée...) à des générations de jeunes lecteurs. Certes, il a eu des collaborateurs - on disait alors des "teinturiers" -, mais son talent n'en apparaît pas

moins multiple : romans, théâtre, et beaux récits de voyage. Son œuvre apparaît d'une grande unité : romantique, avec le goût et l'exaltation des succès militaires français - et celui, moins honorable, des exécutions capitales. Jean Tulard en donne des exemples précis...

Enfin, cela aussi, il le doit, au moins partiellement à la famille d'Orléans - l'un de ses parents y était chez elle maître d'hôtel - Dumas père avait la passion de la cuisine, et il publia un Dictionnaire de cette science, qu'il appelait lui-même « le couronne-



ment d'une œuvre littéraire de quatre à cinq cents volumes... Mais sans doute est-ce dans ses récits de voyages, prodigieusement vivants, que l'on trouvera le meilleur de son œuvre.

**Un vulgarisateur de génie**

Les grands écrivains de son temps semblent avoir regardé Dumas avec une sorte d'indulgence amusée. Lui-même, dans la trinité littéraire qu'il avait imaginée, se plaçait "modestement" en troisième position : après Victor Hugo et Lamartine, après "le penseur" et le "rêveur" - lui-même se contentant du titre de "vulgarisateur"... Oui, mais de génie.

Le livre de Jean Tulard, vivant, aussi bien écrit que bien documenté, très joliment illustré, joignant le détail original à l'essentiel, enrichit ses lecteurs en leur procurant un réel plaisir.

RENÉ PILLORGET

\* Jean Tulard, de l'Institut : Alexandre Dumas. Presses universitaires de France, 122 pages, 12 euros.

□ PROMENADE LITTÉRAIRE

**Regard sur les fanfreluches**

Aux alentours de la mi-carême, il serait opportun de glorifier un vocable aux résonances à la fois rêveuses et galantes.

Chacun des temps de l'année amène son lot d'oraisons et de floraisons avec d'étranges correspondances : ainsi le carême a ses jours de songeries tendres et de déguisements pour les âmes, éclosions de joies discrètes et soudaines, souvent étrangères à des apparitions grimaçantes et burlesques. L'âme se voudrait sérieuse jusqu'à l'austérité, mais le cours de la méditation quotidienne enclot des amusements rustiques et des erreurs plaisantes de parcours.

Au temps des approches printanières, l'esprit connaît de singulières carences et la mémoire de joyeuses déroutes. Ainsi j'avais oublié la date de la mi-carême pourtant illustrée par l'esprit de fantaisie. Et ma cousine Dorothée Follavoine sans doute tourmentée par le facétieux lutin qui préside au bizarre, me demanda l'origine du mot "fanfreluche" qui lui paraissait parent des songeries



Au temps des approches printanières, l'esprit connaît de singulières carences et la mémoire de joyeuses déroutes.

harmonieuses et des plaisantes mascarades. Je craignis de donner aux "fanfreluches" un sens trop gracieux et trompeur, comme l'enfant qui prenait "éphéméride" pour un insecte ailé, gracieux parent de la libellule...

Notre ami Polydore, ayant vainement exploré sa mémoire, ob-

tint de son *Petit Larousse* une provenance grecque, un mot "pompholux" signifiant originellement "bulle d'air" et désignant de séduisants et vains ornements des toilettes féminines. Polydore et moi convînmes qu'aux alentours de la mi-carême, il serait opportun de glorifier un vocable aux

résonances à la fois rêveuses et galantes. Et la tentation nous vient de jouer des sonorités voisines comme d'un jeu de paume ou d'un bilboquet.

Ainsi la tentation enfantine d'entrechoquer les étymologies et les ressemblances phonétiques nous fait rapprocher "fanfreluche" de l'adjectif "farfelu", lui-même enfant incertain de quelque étymologie farceuse... Bientôt "superflu" vient rejoindre "fanfreluche" et "farfelu" pour danser avec eux le ballet des philologies inutiles... Ces mots sont des divertissements enfantins aimablement fournis par le hasard irrévérencieux des érudits et des marmots. Parfois les rapprochements ont l'air de mystifications fortuites alors que les mots sont cousins éloignés, parents à la mode de Bretagne peut-être : ainsi "diversion" et "divertissement", de toute façon, ces mots sont d'aimables enseignes au long de la route de l'année, sur le long chemin des propos familiers. Ayons donc pour les "fanfreluches" un regard malin et peut-être un peu coquin. Honneur aux fanfreluches ! Elles sont les floraisons de nos songes, et des dentelles de France...

JEAN-BAPTISTE MORVAN

□ MONTPENSIER

## Le calvaire des "fils Égalité"

Antoine d'Orléans raconte sa captivité sous la Terreur. À dix-huit ans, bien qu'il se soit illustré à Valmy, il est suspecté de royalisme... Quelques épisodes tragiques ponctuent son histoire dominée par le désespoir et l'angoisse.

Le destin s'annonçait bien sombre en 1793 pour les fils de Louis Philippe Joseph, duc d'Orléans, plus connu sous le nom de Philippe Égalité, lequel venait à la Convention de voter la mort de son cousin le roi Louis XVI. Si le sort de ces jeunes princes ne saurait nous émouvoir autant que le sort du petit Louis XVII qui crouissait dans la prison du Temple, on lit quand même avec effroi et compassion les "Mémoires", édités sous le titre *Ma captivité pendant la Terreur*<sup>1</sup>, de Louis Antoine Philippe, duc de Montpensier, emprisonné à dix-huit ans à Marseille au fort Saint-Jean, avec son frère Louis-Charles, comte de Beaujolais, âgé de treize ans et demi. Pendant trois ans les inhalations de salpêtre dans une bâtisse humide et sans confort altérèrent gravement la santé des deux princes qui devaient mourir jeunes, bien avant que revinssent les Bourbons et bien avant que leur frère aîné devînt Louis-Philippe roi des Français.

### Criminels parce que princes

Il faut lire la fine présentation que donne l'historienne Dominique Paoli du texte du duc de Montpensier, pour bien saisir le drame de ces jeunes gens pris en pleine adolescence dans la tourmente révolutionnaire. Très lié à son frère aîné alors duc de Chartres (le futur Louis-Philippe), deux ans de plus que lui, Montpensier fut très vite acquis aux idées nouvelles, tandis que leur père s'agitait au club des Jacobins. Toutefois la vraie passion de Montpensier était, comme pour Chartres, le métier des armes. Les deux frères, confiés au général Armand Louis de Gontaut-Biron, duc de Biron, prirent part à la bataille de Valmy le 21 septembre 1792, puis le 6 novembre à celle de Jemmapes.

L'heure était grave. Leur père venait de s'affubler du nom d'Égalité et siégeait à la Convention avec les Montagnards, « *misérable otage de ceux qui l'avaient entraîné dans ce parti par intimidation* », écrit Dominique Paoli. Montpensier insista pour qu'il s'abstînt de paraître à la Convention le jour où l'on voterait la peine à infliger à Louis XVI, puis il le trouva « *en larmes, effondré sur son bureau en revenant de voter la mort* ».

jeune frère, Beaujolais. C'est alors que commence le récit de Montpensier. Dans les premières pages, ni lui ni Beaujolais encore un peu espiègle, n'étaient pessimistes sur leur avenir. La douleur fut cruelle quand le 23 octobre l'on vint leur arracher leur père pour le juger à Paris. Un mois après, ils apprirent qu'il venait d'être guillotiné. La réaction de Montpensier est intéressante ; il le pleura en écrivant : « *Vous possédiez les qualités les plus aimables et les plus*



Louis Antoine Philippe d'Orléans, duc de Montpensier (1775-1807)

L'amour filial resta le plus fort, mais il n'empêche qu'à jamais dégoûté des Montagnards, Montpensier s'engagea au début de 1793 dans l'armée du Sud cantonnée à Nice. C'est alors que le duc de Chartres suivit le général Dumouriez, lequel, après avoir tenté de marcher sur Paris, s'était réfugié dans les rangs autrichiens, où ni l'un ni l'autre n'allait jamais combattre. Aussitôt la Convention fit arrêter tous les Orléans et Montpensier se retrouva enfermé à Marseille au fort Notre-Dame, rejoint en mai par toute la famille, dont son père et son plus

solides, mais vous manquez peut-être de cette fermeté qui fait qu'on n'agit que d'après sa propre impulsion [...] Vous accordiez votre confiance avec trop de facilité et les scélérats avaient trouvé le moyen de s'en emparer pour vous perdre et vous sacrifier à leurs atroces projets. » Et de souhaiter qu'un jour le monde sache la vérité sur « *cet être infortuné et sacrifié* ». Ces mots jaillis du cœur d'un fils de dix-huit ans parfaitement lucide dans son malheur, disent plus justement que toute littérature ce qu'il faut penser de Philippe "Égalité".

Il ne restait plus à Montpensier qu'à subir son sort en consolant son jeune frère, s'attendant à chaque heure à être arrêté et assassiné. On ne peut résumer les pages poignantes où l'on voit les deux jeunes gens désirer la mort et même envier le sort des animaux « *exempts du tourment de la pensée* ». La tristesse ne leur ôtait pas le sens de l'humour (Montpensier trouva même la force de tomber amoureux) et les scènes tragi-comiques, même une tentative d'évasion, rendent ces pages toujours captivantes.

### Trois ans dans le salpêtre

Ce calvaire ne finit qu'en 1796, quand le Directoire les autorisa à rejoindre leur grand frère, devenu duc d'Orléans à son tour, aux États-Unis. Le voyage comme la vie qui suivit là-bas fut rude mais le plaisir de se retrouver en famille rendait tout plus facile. Montpensier, tout en découvrant avec une âme d'artiste les beautés du pays, put se remettre à exercer ses talents de peintre. Puis les trois frères s'installèrent en Angleterre, mais leur santé restait fragile.

Montpensier mourut de tuberculose le 18 mai 1807. Son amitié pour le duc de Kent lui valut d'être inhumé dans l'abbaye de Westminster. Le comte d'Artois, frère de Louis XVI (futur Charles X), assista à ses funérailles, ce qui montre que la tragédie de 1793 n'avait creusé aucun fossé entre les Bourbons et les Orléans. Le duc d'Orléans n'était-il pas lui-même déjà sur le point d'épouser une Bourbon, Marie-Amélie de Naples et des Deux-Siciles, nièce par sa mère de la reine Marie-Antoinette ?

Beaujolais ayant accompagné son frère aîné en Méditerranée, mourut son tour de tuberculose à Malte le 30 mai 1808. Ces princes, tragiques victimes de la Révolution, retrouvent grâce à Dominique Paoli leur vraie place dans l'histoire de France.

MICHEL FROMENTOUX

1 - *Duc de Montpensier : Ma captivité pendant la Terreur*. Ed. Tallandier, 176 pages, 18 euros.

## CONTROVERSE

LOUIS XVI a créé l'émoi le 24 février. Un "docu-fiction" lui était consacré en première partie de soirée. S'accaparant une part d'audience modeste (10,3 %), il a tout de même rassemblé près de 2,7 millions de téléspectateurs. Autant de curieux ayant découvert le roi martyr sous un visage encore inédit sur le petit écran. Le synopsis communiqué par France 2 laissait présager une bonne surprise : « *Pour sauver ses enfants et sa femme, Marie-Antoinette, de la vindicte populaire, le roi Louis XVI, déguisé en bon bourgeois, s'enfuit incognito du palais des Tuileries où il est prisonnier. Mais rien ne va se passer comme prévu...* »

Le réalisateur, Arnaud Sélinac, s'est appuyé sur les conseils de l'historien Jean-Christian Petitfils. Bien qu'il regrette « *quelques anachronismes* », Jean-Michel Maire a salué dans *Le Figaro* (24/2/09) une facture « *de grande qualité* » : « *sublimes costumes, décors naturels, paysages grandioses, grandes chevauchées...* » Samuel Douhaire et François Ekchajzer ont déploré dans *Télérama* (24/2/09) une série de films où « *l'histoire événementielle l'emporte sur l'analyse, et [où] la vie privée des rois se substitue à l'étude socio-économique de leurs peuples* ». Et ce « *quitte à donner une vision partielle - voire partielle - de l'histoire. Les historiens "républicains" [...] risquent de tousser devant le portrait très louangeur de Louis XVI...* »

Effectivement : Pierre Lemoine a dénoncé dans *L'Histoire* (mars 2009) un « *monument de niaiserie* », manichéen et truffé d'erreurs : « *Tout a changé, même Varennes !* » Il était temps.

G.D.

\* Ce jour-là, tout a changé - L'Évasion de Louis XVI. 93 minutes. Disponible en DVD chez France Télévisions Distribution le 8 avril.

## « LE MAURASSISME ET LA CULTURE »

L'ACTION FRANÇAISE  
CULTURE, SOCIÉTÉ, POLITIQUE (III)

COLLOQUE organisé, sous la direction d'Olivier Dard, Michel Leymarie et Neil McWilliam dans le cadre du Centre d'histoire de Sciences Po avec le concours de l'Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHIS), du Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH, Metz) et de Duke University.

\* 56, rue Jacob, Paris 5<sup>e</sup>

### » MERCREDI 25 MARS

De 14 heures à 18 h 30 - Avant le premier conflit mondial : Grégoire Kauffmann, *De Drumont à Maurras, une veine*

*pamphlétaire* ; Philippe Secondy, *Léon Daudet pamphlétaire* ; Christophe Dickès, *Bainville, une critique culturelle éphémère ?* ; Laurent Joly, *Autour de la Revue critique des idées et des livres* ; Thomas Roman, *L'Indépendance avec ou sans Maurras ?* ; Priscilla Parkhurst Ferguson, *Les chroniques de la vie ordinaire dans L'Action Française*.

### » JEUDI 26 MARS

De 9 à 13 heures - Philosophie, politique et esthétique I : Michael Sutton, *Les philosophies bergsonnienne et blondélienne face au maurrassisme* ; Jérôme Grondeux, *Maurras, les maurrassiens et Péguy* ; Jean-Michel Wittmann : *Gide, un "anti-Maurras" ?* ; Carole Reynaud Paligot, *Maurras et la notion de race* ; Martha Hanna, *Against Kant and Kultur - The Cultural Criticism of the Action française in the*

*Great War* ; Michel Grunewald, *Les germanistes français et le maurrassisme - Le cas Louis Reynaud*.

De 14 à 18 h 30 - Philosophie, politique et esthétique II : Robert Kopp, *Maurras lecteur de Rousseau et de Chateaubriand* ; Gaetano DeLeonibus, *Discordances dans l'interprétation du classicisme maurrassien* ; Neil McWilliam, *L'antiromantisme des maurrassiens* ; Christian Amalvi, *Maurras et l'Antiquité* ; Gerd Krumeich, *Maurras, les maurrassiens et Jeanne d'Arc* ; Agnès Callu : *Maxime Réal del Sarthe (1888-1954), sculpteur engagé*.

### » VENDREDI 27 MARS

De 9 à 13 heures - Figures et acteurs : Michela Passini, *Louis Dimier, l'Action française et la question de l'art national* ; Olivier Dard, *Henri Massis* ; Ludovic Morel,

*Thierry Maulnier* ; Michel Leymarie, *Trois enquêtes et un hommage* ; Francis Balace, *Les Camelots du Roi, une jeunesse engagée, dans la fiction romanesque*.

De 14 heures à 18 h 30 - Sous Vichy et après la Deuxième Guerre mondiale : Jane Fulcher, *Du classicisme réactionnaire à celui de la Résistance française, l'Action Française, le "Wagner problem", et le compromis idéologique de Vichy* ; Bénédicte Vergez-Chaignon, *Des maurrassiens aux prises avec le nationalisme intégral (1941-1948) - Rupture résistante ou co-existence ?* ; Rodolphe Lachat, *Maurrassiens et gaullistes en revues* ; Guillaume Gros, *L'Action française, l'histoire et les historiens après 1945* ; Jean-François Colosimo, *Boutang-Maurras, relecture ou ré-vision ?* ; Olivier Dard, *Conclusion des travaux* ; Pierre Nora, de l'Académie française, *Conclusion générale*.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

# 1589 : Le sacrifice du dernier des Valois

Henri III est assassiné le 1er août 1589, victime du fanatisme de quelques ligueurs catholiques. On lui reproche sa complaisance à l'égard du chef du parti protestant, Henri de Bourbon Navarre... En le reconnaissant comme seul successeur légitime, le Roi ouvre la voie à la fin des guerres de religion.

Cette année-là, la quinzième de son règne, Henri III, trente-huit ans, se trouvait à Blois dans la douloureuse situation d'avoir à reconquérir Paris où le parti catholique, la "Sainte Ligue", entretenait un climat de haine implacable.

## Un royaume en péril

Depuis déjà longtemps les intérêts partisans, l'exaltation fanatique, les rancœurs personnelles, occultaient chez beaucoup la vraie défense de la religion dans ces guerres, dites "de religion", qui transformaient la France en terrain de lutte entre les Anglais soutenant les protestants et les Espagnols soutenant les catholiques. Le risque d'une partition de la France était réel. À tout le moins la dynastie capétienne était-elle menacée et, avec elle, la pérennité du royaume de France. Des huguenots (ce n'est pas étonnant), mais même des ligueurs, se référaient ouvertement à des idéologies de république et de souveraineté populaire. Henri III, maintenant l'idée de l'État et de l'unité nationale, s'attirait les foudres des deux partis.

Nous avons aperçu Henri (L'AF 2000 du 1er janvier) lors du "tour de France" de la famille royale organisé en 1564-1565 par sa mère Catherine de Médicis. Alexandre-Édouard avait alors treize ans ; il était aux côtés de



Henri III et Louise de Lorraine  
Estampe populaire du XIX<sup>e</sup> siècle

son frère aîné le roi Charles IX, de son petit frère Hercule, de sa petite sœur Marguerite, et de son jeune cousin Henri de Bourbon roi de Navarre, onze ans. Au cours du voyage, pensant saluer le roi d'Espagne à la frontière pyrénéenne, Catherine avait fait rebaptiser ses enfants de prénoms plus catholiques : Alexandre-Édouard était devenu Henri, duc d'Orléans, et Hercule François, duc d'Alençon. En 1573, Henri était élu roi de Pologne, mais six mois plus tard la

mort de Charles IX (30 mai 1574) le rappelait à Paris pour y régner sous le nom d'Henri III.

Règne périlleux, où seule la volonté de maintenir coûte que coûte le principe héréditaire de la monarchie pouvait guider Henri. Dès son avènement, le rapport des forces l'avait contraint à négocier avec les huguenots. Exploitant l'inquiétude des catholiques, le parti des Guise créait la Ligue pour déclarer la guerre à la monarchie. Ainsi, des années

durant, le roi avait dû louver. La mort en 1584 de son frère François rendait le chef du parti protestant, Henri de Bourbon Navarre, héritier de la couronne de France par ordre de primogéniture. Deux lois fondamentales de la monarchie capétienne, l'hérédité et la catholicité, entraînaient en conflit. Situation inextricable à vue humaine, mais Henri III, soutenant les droits de son cousin (devenu son beau-frère en épousant Marguerite), savait qu'il lui fallait amener celui-ci à se convertir au catholicisme pour pouvoir régner sur la France. Le parti des "politiques" comprenait cette attitude et Henri de Navarre lui-même, dans ses batailles, respectait ceux qui, des deux partis, seraient un jour ses sujets, mais les ligueurs fanatisés par les Guise accusaient Henri III de trahison et des vices les plus invraisemblables.

## Jacques Clément

Ce roi pieux n'avait que le tort de rechercher l'élégance, d'aimer les fêtes fastueuses et de ne pas avoir eu d'enfant de son mariage avec Louise de Lorraine-Vaudémont, alors qu'il aimait la compagnie des femmes et aussi celle des jeunes hommes d'armes. D'où des tas d'insinuations sans preuves... La violence des insultes avait redoublé après la victoire d'Henri de Navarre à Coutras le 20 octobre 1587. Paris s'était re-

trouvé en état d'insurrection ; le chef de la Ligue, Henri de Guise, se posait en vrai maître de la France, prêt à donner la couronne à un fantoche (le cardinal de Bourbon, un oncle catholique d'Henri de Navarre). En attendant, il tenait à sa merci Henri III parti se réfugier à Chartres avant d'être ignominieusement malmené à Blois par les États généraux. Le roi, dès lors convaincu que pour sauver la monarchie et la transmission légitime de la couronne, il n'avait plus d'autre moyen que d'en finir avec les Guise, se résolut, non sans quelque déchirement de conscience, à faire assassiner Henri de Guise à Blois le 23 décembre 1588.

## Vers la paix

Les deux rois Henri pouvaient dès lors unir leurs forces pour reprendre Paris, mais la Ligue n'en restait pas moins fanatisée et rancunière : le 1er août de cette année 1589, à Saint-Cloud, le moine Jacques Clément muni d'une fausse lettre pour Henri III, transperça celui-ci à coups de couteau. Le roi eut juste le temps, avant d'expirer, de confirmer Henri de Bourbon Navarre comme son unique successeur et de prédire que le nouveau roi se convertirait au catholicisme.

Jacques Clément fut écartelé puis brûlé, tandis que le peuple, dans une belle complainte bien connue, pleurait « d'avoir perdu noble Henri de Valois ».

Le dernier des Valois ne s'était pas sacrifié en vain car il ouvrait la route au Bourbon devenu Henri IV, bientôt catholique et restaurateur de la paix civile, préparant ainsi, par le retour à l'ordre politique, l'épanouissement au siècle suivant du catholicisme en même temps que du grand classicisme.

MICHEL FROMENTOUX

En 1615, Champlain décrivait le pays Wendake (la Huronie), comme un petit territoire peuplé de nombreux villages, à l'exemple de Cahiaqué : deux cents cabanes protégées par une triple palissade de bois. Les Wendats se répartissaient entre les tribus de l'ours, de la corde, du rocher, du daim et du marais. Habiles commerçants, ils revenaient des peaux de castor achetées au "pays d'en-haut". On les appelait Hurons en raison de leur coiffure en hure de sanglier.

## Vertus guerrières

« Habitez notre pays, amenez-y femmes et enfants de sorte que vous voyant vivre et cultiver vos terres, nous apprendrons plus en un an qu'en vingt à ouïr discourir », déclarèrent-ils à Champlain. Leur alliance militaire avec les Français remonte à 1616. Depuis, ils furent considérés comme des traîtres par leurs frères iroquois.

Ces peuples cultivaient le tabac, la courge, le maïs et le haricot ; ils subsistaient de par la cueillette, la pêche et la chasse. Ils introduisirent l'agriculture dans l'Est américain. « Groupés en vil-

□ LES 400 ANS DU QUÉBEC

# Découvrir Hurons et Iroquois

Retour sur l'amitié unissant la France à un peuple décimé lors des guerres amérindiennes : les Hurons, devenus ennemis jurés des iroquois.

lages, ces guerriers sédentaires vivaient dans de vastes cabanes. Chaque village, entouré de palissades, était ceinturé par des champs où la culture du maïs dominait... Leur situation géographique, leur nombre, leur organisation et leurs vertus guerrières en faisaient des adversaires redoutés. » (Bernard Lugan, *La Louisiane française*.) Jacques Jaubert évoque leurs repas dans *Le Baron sauvage* : « La sagamité était une bouillie indéfinissable... Il y nageait des morceaux d'un aliment qui, à l'odeur, devait être du poisson... La bouillie était du blé d'Inde pilé, torréfié, que l'on ne pouvait avaler d'un trait car il s'y trouvait de grosses fèves à moitié cuites. Le tout avait un goût de poisson, mais un poisson qui aurait oublié depuis longtemps sa rivière, et de graisse rancie... »

Le 7 avril 1648, le gouverneur néerlandais Peter Stuyvesand ordonna la livraison de quelque quatre cents mousquets aux Iroquois, leur assurant une supériorité manifeste sur les autres tribus. Les autorités françaises se refusaient à distribuer des armes à feu, tentant de pacifier les nations. Mais cela contribua à la quasi-disparition de nos alliés hurons, déjà décimés en 1634, 1636 et 1639 par des épidémies de rougeole, variole, dysenterie et grippe : la moitié de la population disparut. Les Iroquois, courageux, endurants et très entraînés, trouvèrent l'opportunité d'écraser leurs rivaux insouciantes, apathiques et mal organisés.

Les Hurons survivants devinrent les enfants du roi de France. Ils s'allièrent à la "Confédération des trois feux", dont faisait par-

tie les Sauteux, les Pouteouatamis et les Outaouais, et qui fut rejointe également par les Sioux, les Miamis et les Illinois. Ces derniers demandèrent même à émigrer en France après la signature du funeste traité de Paris en 1763.

## Nos plus fidèles alliés

Des Iroquois convertis à la religion chrétienne vinrent s'installer à l'abri des Missions et assistèrent les commandos franco-indiens contre les Britanniques. Ceux-ci ne tenaient aucun compte des tribus indigènes ; ils les méprisaient, tandis que les Espagnols les anéantissaient. La France, seule, savait s'en faire aimer. Les Cherokees comptèrent parmi ses fidèles alliés. Après l'épuisement de nos forces en 1760 et le ral-



liement aux Britanniques des Chactas sentant le vent tourner, ils sauvèrent la Louisiane.

Les Hurons-Wendats sont aujourd'hui autour de 8 000, alors qu'en 1535 ils étaient entre 30 et 40 000. Si vous vous rendez au Canada, allez rencontrer nos frères vivant au village de Wendake, à Loretteville, près de Québec. D'autres Hurons, les Wyandots, sont éparpillés aux États-Unis dans l'Ohio, le Michigan, le Kansas et l'Oklahoma.

N'oublions pas.

FRÉDÉRIC WINKLER

Né le 15 février 1710, le duc d'Anjou, troisième arrière-petit-fils de Louis XIV, n'aurait jamais dû monter sur un trône dont le séparaient un aïeul, un père, un frère aîné. Deux ans après, l'enfant restait pourtant seul héritier de la première couronne d'Europe. Bien que la mortalité de l'époque fût très élevée, pareille suite de désastres relevait de l'incroyable, ou, selon le Roi-Soleil, du châtement divin.

**Roi dépressif**

En septembre 1715, le garçonnet de cinq ans devenait Louis XV mais demeura marqué à vie par ces deuils répétés. L'on ne peut comprendre la personnalité du roi, angoissé, triste, prompt à tout peindre en noir, épouvanté par la mort, conjurée en en parlant sans cesse, si l'on oublie ce traumatisme initial. Pour lutter contre ce tempérament dépressif, compenser les manques affectifs de son enfance, Louis chercha l'amitié, la tendresse, l'amour, sans lesquels il ne fût pas venu à bout des contraintes de sa tâche et n'eût pas assumé son rôle. Cela, ses contemporains ne pouvaient le comprendre, d'autant que ce grand timide ne prenait pas l'opinion à témoin de ses souffrances intimes.

Depuis Gaxotte, nombre d'historiens de talent ont réduit à néant les calomnies colportées sur le compte du souverain devenu impopulaire. Ces auteurs demeurent, toutefois, difficilement accessibles au grand public. Aussi saluera-t-on la réédition de *Louis XV* du regretté Georges Bordonove, fleuron d'une série à succès, *Les rois qui ont fait la France*, dont je ne répéterai jamais assez combien elle a aidé à corriger les idées fausses répandues sur la monarchie. Certains pédants parleront de vulgarisation ; c'en était, mais intelligente, brillante, informée, alliant le plaisir de l'écriture à l'érudition la plus impeccable.

□ MONARCHIE

**Livres : Louis XV intime**

**Du règne de Louis XV, la postérité, ignorante du bilan politique, n'a trop souvent conservé qu'une image faussée : celle d'un souverain libertin, égoïste et cruel. Quelques ouvrages lui rendent enfin justice.**

Les lecteurs ne s'y trompaient pas, qui plébiscitaient ces biographies. Sous la plume de Bordonove, Louis XV se présente dans la grandeur d'un rôle qu'il prenait au sérieux, et dans sa solitude car il fut trop souvent mal entouré et

réformes prévues par le Bien Aimé, et d'en retirer le bénéfice. Rare injustice...

Si Georges Bordonove, remettant Louis XV en perspective avec d'autres monarques de sa lignée, regrettait qu'il n'ait pas eu

en paix, puissant, riche, respecté ; les finances sont saines, les caisses de l'État pleines. Le renvoi du Parlement a mis un terme aux chicanes perpétuelles qu'il provoquait. La défaite contre l'Angleterre est en passe d'être réparée, grâce à la marine dont le roi est en train de doter le pays. L'acquisition de la Lorraine et de la Corse a repoussé les frontières. Tout va bien.

**Prospérité cachée**

Le problème est que cette prospérité, cette réussite ne sont pas assez mises en valeur et qu'un peuple épris de gloire s'ennuie... Plus grave, l'image même du roi a été déformée. À celle du jeune prince beau comme un dieu a succédé la caricature d'un vieil homme libidineux, colportée par ceux-là même qui tenaient de plus près au trône. Le système de Versailles, en isolant le souverain, l'empêcha de percevoir le phénomène, et le poids grandissant d'une opinion publique qu'il eût fallu à tout prix reconquérir... Face à cette désinformation, l'œuvre véritable disparaît, méconnue, invisible, quasi-inutile. Cette œuvre, Aimé Richardt l'analyse sans concession, en soulignant les grandeurs et la continuité, embrassant du regard soixante années. Une préface de M<sup>gr</sup> le duc de Vendôme, une postface de Michel Fromentoux, achèvent de donner tout son prix à ce remarquable travail de fond.

Se pencher sur les entours d'un enfant royal passe pour anecdote



tique ; en tirer un panorama sociologique devient, par contre, de la micro-histoire, genre autrement plus relevé. Cela, et l'abondance des archives, justifie le travail, réédité, qu'Odile Caffin-Carcy consacra à *Marie-Madeleine Mercier, nourrice de Louis XV*. Autant qu'à la personnalité de cette Provençale devenue bourgeoise parisienne qui n'ignorait rien des multiples avantages dévolus à vie à la mère nourricière d'un prince de France et qui fit magistralement la fortune de sa famille, l'historienne s'intéresse à la domesticité versaillaise, au quotidien du personnel attaché aux enfants royaux, à l'obstétrique et la pédiatrie dans la médecine du temps, aux rituels entourant le dauphin. Cela n'avait pas été fait, c'est un des mérites du livre ; il est plus regrettable que l'auteur, dans l'intention de rendre vivant ce travail faussement rébarbatif, ait supposé une foule de dialogues censés nourrir une biographie lacunaire, mêlant réalité et fiction de façon gênante.

Anne Bernet

- \* Georges Bordonove : *Louis XV. Pygmalion*, 315 p., 21,50 euros.
- \* Aimé Richardt : *Louis XV le mal aimé*. Éditions de Guibert, 380 p., 29 euros.
- \* Odile Caffin-Carcy : *Marie-Madeleine Mercier, nourrice de Louis XV*. Perrin, 225 p., 18,50 euros.



ne trouva pas, pour le seconder, les hommes dont il avait besoin ; voilà comment il lui fut souvent impossible, au milieu de crises intérieures incessantes, de mettre en œuvre la politique qu'il souhaitait, ou d'obtenir les résultats mérités. Il en fut bien proche pourtant car, homme de son siècle, il en avait perçu les dangers autant que les progrès. Eût-il vécu dix ans de plus, nous eussions sans doute fait l'économie de la Révolution. Il appartient à Napoléon de mettre en chantier la plupart des

la poigne de Louis XIV ou le sens du peuple d'Henri IV, Aimé Richardt, quant à lui, sans s'attacher à l'homme et au détail de sa vie personnelle, s'intéresse presque exclusivement à son œuvre, beaucoup décriée ; à tort. Trop souvent, on a gardé en mémoire les échecs, telles les conséquences du traité de Paris de 1763, et perdu de vue les grandes réussites. Lorsque la variole l'emporte, le 10 mai 1774, Louis XV, si mal aimé qu'il soit devenu, laisse à son petit-fils un royaume

Commencé de la plus romanesque manière, le destin de Marie Leszczyńska, qui fit de la fille d'un roi de Pologne détrôné, exilé, ruiné, la femme de Louis XV, passé cet épisode, a peu retenu les historiens. La reine Marie, réputée terne, sottie, bigote, se consolant dans la gourmandise des infidélités conjugales, vécut-elle autrement que dans l'ombre de son époux ? La réédition de la biographie que lui consacra Jacques Levrone le démontre.

**La Reine et la favorite**

Plus jolie qu'on l'a dit, cultivée, musicienne, elle fut mariée, à vingt-deux ans, à un roi de quinze dans l'obligation d'assurer rapidement sa postérité. L'idée de cette union revenait à M<sup>me</sup> de Prie, maîtresse du duc de Bourbon qui pensait acheter la reconnaissance éternelle d'une reine de petite naissance. Ce ne fut pas le cas, Louis XV n'ayant jamais laissé à sa femme la moindre initiative politique. La reine eut dix enfants, dont huit filles... Au dixième, elle ferma sa porte au roi, le laissant prendre ailleurs ce qu'elle ne lui donnait plus, et s'accommoda de la situation avec infiniment de tact. Loin des

travestissements, la reine polonaise se révèle ici attachante et parfaitement digne du rang qui lui était échu.

Ce fut le peuple, curieusement, qui s'offusqua de cette mésalliance. Puis s'indigna lorsque, en 1745, Louis XV rendit publique sa liaison avec M<sup>me</sup> d'Étiolles, née Jeanne Poisson, qu'il fit marquise de Pompadour. Ce n'était pas tant l'adultère que l'origine bourgeoise de la dame qui choqua... L'aristocratie, estimant la place de favorite réservée à ses filles, s'offusqua à son tour ; de ses rangs partirent les pires libelles, la palme de l'infamie revenant au ministre Choiseul. Pourtant, M<sup>me</sup> de Pompadour ne fut pas uniquement une femme ravissante dont Louis XV fut très amoureux, ni une amie fidèle, la seule sans doute qu'il ait eue, ce pendant vingt ans ; pas davantage un agent d'influences des coteries.

Auteur d'une biographie constamment rééditée qui fait autorité, Évelyne Lever met en évidence l'importance de la présence de la jeune femme auprès du roi. Facteur d'équilibre, elle se révéla conseiller précieux, mécène ; supplantée dans le lit royal, quitté sans regret car elle n'appréciait guère la bagatelle, elle ne le fut jamais, en revanche, dans l'exclusive confiance de son ancien amant.

En quoi sa disparition prématurée, emportée à quarante-deux ans par la tuberculose, ne fut point sans conséquences lourdes.

Consciente des haines et des jalousies qu'elle avait suscitées, du nombre des rivales potentielles manipulées par de hauts ambitieux, la marquise, quand sa mauvaise santé la rendit incapable « d'assurer le service du roi », préféra se charger elle-même de sa succession, prenant soin de n'offrir à Louis XV que des filles de basse extraction, impossibles à présenter à la Cour, et d'un niveau intellectuel trop limité pour le distraire longtemps. Débute le cortège des "petites maîtresses" logées dans la maison du Parc aux cerfs, qui firent au roi une réputation de débauché largement infondée.

**Galanterie de haut vol**

Une émerge du lot : Marie-Louise O'Murphy, issue d'une famille irlandaise jacobite émigrée avec les Stuarts qui survivait en monnayant les charmes de ses femmes... À quinze ans, Louison, modèle de nus célèbres de Boucher, fut présentée au roi pour une nuit ; il la garda cinq ans, s'en lassa, la maria, la reprit un temps une fois veuve. D'elle, il eut une fille,

peut-être deux, qu'il allia à la haute noblesse. Camille Pascal ne s'est pas arrêté à l'aspect anecdotique de cette liaison. *Le Goût du Roi*, essai gaillardement troussé, s'il retrace la vie de la jolie Morphise, qui, en sus de Louis XV, épousa trois époux légitimes et mourut fort âgée sous la Restauration, se penche d'abord sur ces réseaux très organisés de la galanterie de haut vol dans lesquels quelques intermédiaires allaient chercher "les petites maîtresses", retirant de ce proxénétisme discret de gros avantages. De là vint aussi M<sup>me</sup> du Barry, si injustement décriée, qui prouva qu'une "gueuse" pouvait accéder au rang de favorite officielle. En mettant en évidence, à travers des archives inexploitées, les ressorts cachés de ces pratiques, Camille Pascal les démythifie, en démontre la banalité, et délivre Louis XV de cette image de pervers que d'aucuns lui ont attribuée.

A.B.

- \* Jacques Levrone : *Marie Leszczyńska*. Perrin, 260 p., 20 euros.
- \* Évelyne Lever : *Madame de Pompadour*. Perrin, 405 p., 21,50 euros. Également disponible en poche : Perrin Tempus, 9,50 euros.
- \* Camille Pascal : *Le Goût du Roi*. Perrin, 330 p., 22 euros.

□ LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

# Volontarisme, pragmatisme et empirisme

Terme aujourd'hui galvaudé, le "volontarisme" désigne en fait une doctrine accordant la primauté à la volonté sur l'intelligence et à l'action sur la pensée intellectuelle. Un mal démocratique... Étude de ses formes métaphysique, religieuse, sociale et politique.

Après avoir rappelé qu'il est nécessaire d'obéir aux lois de l'ordre humain, Maurras pose, dans *Sans la muraille des cyprès*<sup>1</sup>, une question essentielle : « Et si l'on en sort ? Si l'on en sort, comme nous en sommes bêtement sortis, il faut nous rappeler le proverbe maritime attribué aux navigateurs portugais, mais dont nos marins de Bretagne revendiquent l'invention et qui dit fort bien ce qu'il dit, qu'il vienne d'Armorique ou de Lusitanie : le navire qui n'obéit plus au gouvernail sera bien obligé d'obéir à l'écueil. »

## Volontarisme et volonté

Aller à l'écueil, c'est aller à la mort... L'œuvre de Maurras est une lutte contre la mort : empêcher l'intelligence de mourir, empêcher la société de mourir, empêcher la civilisation de mourir, empêcher de mourir l'État, protecteur de la civilisation. Telle est la noble mission du politique dont le détourne le volontarisme, qui prétend imposer la volonté humaine en dehors de toute soumission aux lois du réel.

Dans la langue contemporaine vulgaire, usage de la rue, du journalisme ou de la classe politique au pouvoir, volontariste est couramment utilisé à la place de volontaire : « Le ministre mène une politique volontariste... »

La confusion entre les deux mots n'est peut-être pas toujours innocente. Le volontarisme est une doctrine qui accorde la primauté à la volonté sur l'intelligence et à l'action sur la pensée intellectuelle. Dans le langage courant, le volontarisme désigne



« Le navire qui n'obéit plus au gouvernail sera bien obligé d'obéir à l'écueil. »

l'attitude de quelqu'un qui pense modifier le cours des événements par sa volonté. Comme il convient pour comprendre un mot, faisons-en le tour.

La forme métaphysique et religieuse du volontarisme est le pélagianisme, hérésie issue de la doctrine du moine Pélage qui minimisait le rôle de la grâce et exaltait la primauté de l'effort

personnel dans la pratique de la vertu. Pélage soutenait que l'homme pouvait, par son seul libre-arbitre, s'abstenir du péché ; il niait la nécessité de la grâce et la puissance du péché originel. Trois conciles s'opposèrent à cette doctrine : ceux de Carthage, 415

et 417, et celui d'Antioche en 424. Le concile œcuménique d'Éphèse, en 431, condamna cette hérésie. L'anarchiste qui clame "Ni Dieu ni maître !" occupe le point extrême du volontarisme métaphysique.

Voulant savoir de quel prince il dépendait, Henri IV demandait à un gentilhomme : « À qui appartenez-vous ? » « À moi » répondit ce dernier. Et le roi de ré-

pondre : « Vous avez là un bien sot maître. » C'est le volontarisme social. Vouloir organiser la cité sur une vue de l'esprit comme : « Tous les hommes naissent libres et égaux en droit » est du volontarisme politique. Étant volontariste dans son essence et dans sa pratique, la démocratie obéit régulièrement à l'écueil : en 1814, en 1871, en 1940, et nous n'osons parler de ce qui nous menace si la calamiteuse République perdure.

## Empirisme contre pragmatisme

Le pragmatisme, que vantent les politiques qui se targuent de "réalisme", nie la vérité et ne connaît que l'action. Cette caricature de la pensée positive apparut aux États-Unis<sup>2</sup> et ne doit pas être confondue avec l'empirisme britannique, marqué du coin du bon sens mais un peu étriqué<sup>3</sup>. Le pragmatisme est une doctrine selon laquelle n'est vrai que ce qui fonctionne réellement : comme nous sommes en République, nous devrions, par pragmatisme, être républicains pour "agir" au sein du système en place. Merci. Pour le pragmatisme la connaissance n'est pas contemplation mais action. Ce faux réalisme d'outre-Atlantique uni à l'idéalisme européen forme le fond du libéralisme contemporain. L'empirisme seul est réaliste, parce qu'il se fonde sur l'expé-



rience. Nous avons vu qu'il existe un empirisme étroit, borné, qui ne dépasse pas le petit horizon d'une personne de bon sens. L'empirisme de Maurras, l'empirisme organisateur tel qu'il le définit dans le chapitre *Sainte-Beuve de Trois Idées politiques*, est un instrument puissant au service de la pensée politique : « C'est en rétablissant la vérité sur le passé que l'on atteint à un clair jugement du présent et que l'on peut former des inductions raisonnables sur l'avenir. »<sup>4</sup>

Volontarisme est donc plus proche de caprice que de volonté. Gardons toujours à l'esprit que le respect du langage clair, propre et net aide puissamment à « penser clair et marcher droit ».

GÉRARD BAUDIN

1 - *Sans la muraille des cyprès*, J. Gilbert, Arles, 1941.

2 - *Le fondateur s'appelait Charles Sanders Peirce. Les deux autres grandes figures du pragmatisme classique (fin du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle) sont William James et John Dewey.*

3 - Cf. *l'adage britannique « les faits sont têtus » (facts are stubborn things).*

4 - *L'Action Française*, 10 avril 1916.

□ HISTOIRE

# À la rencontre des ligueurs d'AF

Une publication reprend les actes d'un colloque consacré au phénomène ligueur. C'est l'occasion de découvrir des études universitaires qui nous replongent aux origines du mouvement d'AF.

Le Centre régional universitaire lorrain d'histoire de l'université de Metz vient de faire paraître les actes du colloque de mars 2008 sur le phénomène ligueur. Il n'est pas inutile de revenir sur les communications qui intéressent particulièrement l'histoire de la Ligue d'AF.

## Précurseurs

Tout d'abord, *L'organisation d'une section d'Action française* décrite par Gwenaëlle Jamesse, doctorante à Poitiers, met en relief le rôle précurseur qu'a joué la section de Poitiers (créée en 1903) dans l'invention de la Ligue d'AF et de ses pratiques militantes. Et aussi l'influence qu'un petit nombre d'hommes décidés, tels que Marie de Roux ou Paul Robain, ont eue au plan national.



En février 1934...

Le Pr Olivier Dard, de Metz, analyse ensuite *La part de la Ligue dans l'identité et le rayonnement de l'Action française*. C'est une ligue moderne par l'accent mis sur

la formation des militants. La place faite à l'action directe éloigne Maurras aussi bien de Sorrel que de Mussolini et ne fait pas de l'AF un fascisme français. Pour

le Pr Dard, nos fondateurs ont négligé le côté pratique de l'action. La participation aux élections prouve-t-elle une acceptation du régime, un refus de recourir au coup de force ? Les élections de 1924 montreront un hiatus entre action ligueuse et électorale. Le déclin de l'AF daterait non plus de 1926, mais de 1934.

## Quels effectifs ?

Les communications sur *Les ligues d'extrême droite en France au miroir des autorités préfectorales et Les effets de la dissolution des ligues*, par Aude Chamouard, de l'IEP de Paris, et Gilles Morin, de Paris I, tentent de cerner l'importance numérique et qualitative de l'AF à la fin de l'entre-deux-guerres. Il ressort que l'AF, en recul depuis 1926, était

importante, en dépit de la concurrence croix-de-feu : 70 000 adhérents en 1934, 60 000 en 1939, à peu près équitablement répartis sur le territoire métropolitain. S'il ne faut pas confondre audience du journal et militantisme, le bilan de la Ligue est pourtant loin d'être négligeable, malgré des épreuves innombrables qu'on n'a que trop tendance à minimiser.

## Un précieux ouvrage

De nombreux tableaux, une cartographie de qualité, une bibliographie, un index et une chronologie exhaustifs feront de ce volume impartial, qui contribue au renouveau des études maurrassiennes, un précieux instrument de travail pour le grand public désireux de mieux connaître, en dehors des mythes, certains aspects méconnus de notre histoire.

VINCENT GAILLÈRE

\* Collectif : *Le Phénomène ligueur sous la III<sup>e</sup> République*. 324 pages, 20 euros. Commande à nos bureaux ou au CRULH, Site de Metz - UFR SHA, Île du Saulcy, 57006 Metz Cedex 1.

**Communiqué**

Nadine Morano, prétendument ministre de la "Famille" [...] nous propose une loi élargissant aux tiers la possibilité de partager la garde des enfants. [...] Le système libéral [...] pousse à l'individualisme. Ainsi ce n'est plus comme communauté qu'est considérée la famille, mais comme un droit au bonheur... Une forme de consommation en quelque sorte. Tout le monde doit avoir sa voiture, son réfrigérateur et son enfant... [...] Bien sûr, une telle décision serait pain béni pour le mouvement gay et lesbien, toujours prêt à s'engouffrer dans les brèches législatives. [...]

Les familles éclatées, recomposées et homoparentales doivent elles être considérées comme les expressions de la nouvelle norme familiale ? Le Centre Royaliste d'Action Française met solennellement en garde le gouvernement de la République : les familles de France en ont assez d'être aspirées vers le bas par des législateurs lâches qui alignent avec démagogie leurs réformes sur les demandes et les aspirations les plus douteuses et bien en vogue chez ceux qui font l'opinion. Les conséquences d'une telle politique seront désastreuses aussi bien au plan social qu'au plan éthique. Nous ne voulons pas de la société que vous nous préparez.

**OLIVIER PERCEVAL**  
13 mars 2009

\* <http://afe-blog.com>

**RÉJOUISSANCE NATIONALE**

**Mariage du prince Jean**

À l'occasion du mariage de SAR le duc de Vendôme et de Mademoiselle Philomena de Tornos, qui sera célébré le samedi 2 mai prochain en la cathédrale Notre-Dame de Senlis, l'Action française souhaite offrir à l'héritier de la couronne, et à sa future épouse un cadeau qui manifestera l'attachement indéfectible des royalistes à la Famille de France.

J'invite tous les lecteurs de *L'Action Française 2000* et tous nos amis à répondre à cet appel et à nous envoyer leurs dons afin que notre participation à cette grande journée de réjouissance nationale soit à la hauteur de l'événement.

**STÉPHANE BLANCHONNET**  
Président du Comité directeur de l'Action française  
Adresser vos dons à *L'Action française*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS, en mentionnant pour le cadeau du prince Jean de France.  
Chèques à l'ordre de PRIEP - L'Action française.

Le CRAF appelle tous les Français à venir acclamer le prince Jean et Mademoiselle Philomène de Tornos devant la cathédrale de Senlis à l'occasion de leur mariage. Un service de car sera assuré, si la demande est suffisante, à partir de Paris, notamment pour ceux qui viennent de province. Une réception champêtre pourrait être organisée non loin de Chantilly où se tiendra la réception officielle du mariage. Faites-nous part rapidement de votre intérêt. (CRAF, 10 rue du Pélican, 75001 Paris.)



**HAUTS-DE-SEINE & PARIS 17<sup>e</sup> - JEUDI 19 MARS**

**Bainville et la restauration de l'histoire**

Dîner-débat avec Christophe Dickès, auteur du livre *Jacques Bainville, les lois de la politique étrangère* (Éd. Bernard Giovanangeli)

À 20 heures au restaurant Le Boléro de Ravel, 37 rue Gabriel Péri à Levallois-Perret (métro Anatole France, bus 174)

Participation : 26 euros.  
Étudiants, lycéens : 17 euros.  
Téléphoner à M<sup>me</sup> Geneviève Castelluccio : 01 47 57 05 81

**BOULOGNE-SUR-MER - SAMEDI 21 MARS**

**Conférence sur la monarchie**

Un repas suivra la conférence.  
Renseignements et inscription : 06 62 53 42 73 ou écrire à [afartois@gmail.com](mailto:afartois@gmail.com)

**GRENOBLE - LUNDI 23 MARS**

**Politique et doctrine de Benoît XVI**

Le Centre Lesdiguières invite Gérard Leclerc, écrivain et journaliste. Sa conférence sera suivie d'un buffet convivial.  
PAF. Au bout de l'avenue Jeanne d'Arc. Ligne 34, arrêt "Les Bains".  
Informations : [Infos:afegrenoble@gmail.com](mailto:Infos:afegrenoble@gmail.com)



**» ÎLE DE FRANCE**

Paris - Permanence tous les jours, 10 rue du Pélican, de 18 heures à 20 h 30 ; le lundi de 16 à 20 heures. Collages organisés tous les mardis. Tractages les mercredis et vendredis matin. Conférence le vendredi à 19 h 30.

Cercle lycéen - Chaque mercredi à 18 heures au Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6<sup>e</sup>.

**» PROVINCE**

Session étudiante - Les sections de Grenoble, Lyon, Saint-Étienne et Forez se retrouveront du vendredi 20 au dimanche 22 mars en présence du bureau national étudiant.

Grenoble - Cercle Pierre Boutang le mercredi 25 mars. [afegrenoble@gmail.com](mailto:afegrenoble@gmail.com)

Saint-Étienne - Réunion du cercle Alexis de Tocqueville le vendredi 20 mars. Téléphone : 06 88 80 91 99 ; [mél : srforez@gmail.com](mailto:mél : srforez@gmail.com)

Tours - Café politique le jeudi 19 mars à 18 heures. [Mél : t\\_b@hotmail.fr](mailto:Mél : t_b@hotmail.fr)

**» COTISATION 2009**

Réglez sans tarder votre cotisations 2009, à votre délégué local, ou directement au siège, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Membres actifs : 32 euros ; étudiants et chômeurs : 16 euros (chèques à l'ordre du CRAF).

**» NAISSANCE**

C'est avec joie que nous apprenons la naissance d'Augustin DARU, le 9 janvier 2009, fils du Baron Charles-Henri DARU et de la baronne née Aude Kayanakis, militante de notre Mouvement, et petit frère de Pauline, Louis et Gonzague. Nous présentons nos vœux bien sincères au jeune Augustin et nos vives félicitations aux parents et grands-parents dont M<sup>me</sup> Nicolas Kayanakis.

Nos amis et militants de Lyon M. GIOT-BORDET et Madame née Isabelle BOUVIER, nous ont fait part de la naissance le 24 décembre de Sixtine, sœur de Diane. Avec nos vœux de bonheur pour Sixtine, nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

**» RENDEZ-VOUS**

Dédicace - Samedi 21 mars de 15 h 30 à 18 h 30. Signeront leurs livres : Guy Sajer (*Le Soldat oublié*) et Patrick Weber (*Vive le Roi, ou Pourquoi la monarchie donne un coup de vieux*

à la République). Librairie France Livres, 6, rue du Petit-Pont, Paris 5<sup>e</sup>.

États généraux de la Famille - Samedi 28 mars 9 heures à 19 heures. Fondation Dosne-Thiers, 27 place Saint-Georges, Paris 9<sup>e</sup>, métro Saint-Georges, autobus 67 et 74. Inscription obligatoire avant le 25 mars. Renseignements : 01 48 78 08 80.

Radio Silence - Repas-débat le samedi 28 mars à 12 h 30, avec Jérôme Bourbon : *La Droite nationale de 1945 à nos jours*. Restaurant Le Grenadier, gare d'Austerlitz, Paris 13<sup>e</sup>. Prière d'adresser dès maintenant votre chèque de 27 euros (étudiants et chômeurs : 22 euros) à La Voix du Silence, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris. [mél : radio-silence@wanadoo.fr](mailto:mél : radio-silence@wanadoo.fr)

**CONFÉRENCES**

Conférences de l'association Lys de France - Samedi 28 Mars à 20 heures : *Les relations mariales des chevaliers teutoniques* par Sylvain Gougenheim, professeur agrégé

d'histoire médiévale à l'ENS ; *Le retour des civilisations dans la géopolitique mondiale*, par Aymeric Chauprade, docteur en sciences politiques, professeur à l'Université de Neuchâtel (Suisse). Participation : 5 euros. 174 rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris 7<sup>e</sup> (entrée au fond de la cour). Métro Saint-Philippe-du-Roule, Bus 22, 43, 52, 83, ou 93.

AF CHERBOURG - Conférence de Pierre Hillard le samedi 28 mars à 20 h 30 : *La marche irrésistible du nouvel ordre mondial - Destination Babel*. Au café du Théâtre. Participation : 5 euros ; étudiants : 2 euros.

Catholiques pour les libertés économiques - Conférence-débat le lundi 30 mars à 18 h 30. François Garçon, historien enseignant à la Sorbonne, traitera du modèle suisse. Salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7<sup>e</sup>. Participation : 10 euros.

Concert - L'ensemble Jubilate de Versailles célèbre l'année Haendel. Lundi 30 mars à 20 h 45 en l'église Notre-Dame à Ver-

sailles ; mercredi 1er avril à 20 h 45 en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris 5<sup>e</sup>. Prix des places : 20 euros ; étudiants : 15 euros.

**» ANNONCES**

Grand concours littéraire annuel du monde francophone - Pour la vingt-troisième année consécutive, l'Académie poétique et littéraire de Provence ouvre son grand concours international (langue française). Disciplines concernées : poésie classique et libre, roman, nouvelle, conte et ouvrage divers. Le Trophée de l'Académie, les Prix du Président d'honneur et des attestations de Valeur littéraire reconnue récompenseront les lauréats qui recevront en outre des œuvres en édition de luxe d'auteurs académiciens de Provence. Le palmarès sera proclamé en juin. Pour participer demander d'abord le règlement du concours en joignant une enveloppe timbrée avec adresse au siège de l'Académie, 16 impasse les Claudes, 13720 La Bouilladisse. Tél : Roger Blanc ou Martine Olmo, 04 42 62 90 29.

**PARIS DIMANCHE 22 MARS**

**Hommage à Henri IV**

**ET BANQUET CAMELOT**



Le 22 mars 1594, Henri IV entrait dans Paris. Aujourd'hui encore, la France a besoin d'un roi !

10 h 30  
Rassemblement devant la statue d'Henri IV, Pont-Neuf, Paris

12 h 15  
Banquet camelot

Participation : 20 euros.  
Inscriptions : [actionroyaliste@yahoo.fr](mailto:actionroyaliste@yahoo.fr)

FRANCOPHONIE

# Le français : un diamant culturel

Ce 20 mars, nous fêtons l'anniversaire de la convention de Niamey, à l'origine de l'Organisation internationale de la Francophonie. L'OIF compte aujourd'hui cinquante-six pays, regroupés autour d'un "diamant culturel" dont moult cuistres français négligent hélas la valeur.

Connaissez-vous les indiens Houmas ? Outre que leurs femmes sont belles et qu'ils parlent encore un peu français, ils furent signalés comme amis par Cavalier de La Salle, lors de son exploration du bassin du Mississippi. Alliés des Français pendant la guerre de Sept Ans, ils vivent encore en Louisiane. Le prince Jean, que l'on sait attentif à la francophonie, les avait rencontrés lors d'un périple américain en l'an 2000. Ils font partie de la grande famille et doivent bénéficier de nos attentions. Si la francophonie est une hyperbole à taille planétaire, elle est moins ancienne que les Houmas.

## Richesse commune

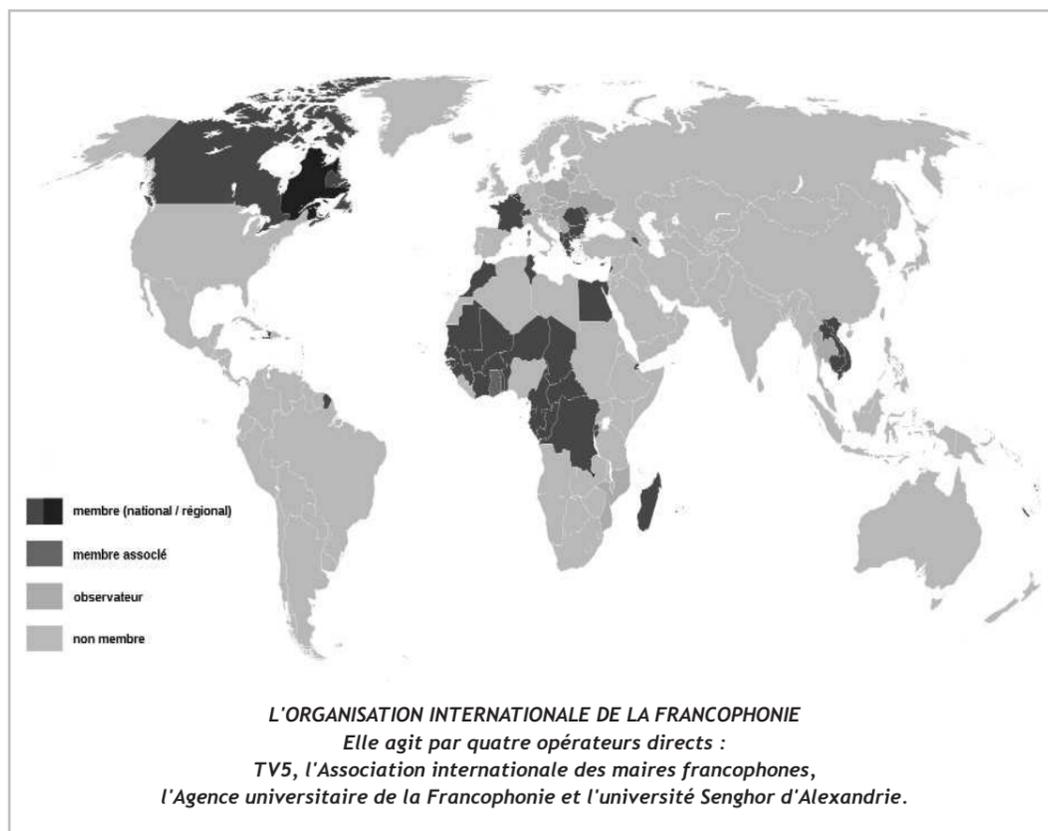
En fait, son élan identitaire a pris forme au cours des années soixante, et fut dynamisé par le discours-provocation de Montréal du général De Gaulle en 1967, qui marque la rupture française du consensus atlantique, plus que ne le fit le retrait de l'OTAN de 1966. L'universalité d'une prise de conscience francophone avait été révélée cinq ans avant par un agrégé de grammaire qui fit paraître dans la revue *Esprit* un article sur « *Le français, langue de culture* ». Il y déclarait tranquillement : « *La francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire.* » (Léopold Sédar Senghor)

Sous l'impulsion de quatre chefs d'État francophones, Senghor, Sihanouk, Bourguiba et Diiori, la Francophonie se dota d'un numéro de téléphone par la création le 20 mars 1970 à Niamey de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Ce 20 mars 2009, nous fêtons l'anniversaire de la convention de Niamey dans cinquante-six pays. Ils étaient vingt au départ. Comme l'avait annoncé Senghor, la mise en valeur de cette "richesse commune" fut très vite décentralisée parmi les créateurs du concept décalqué du Commonwealth, et l'organisation adoptera par la suite une structure multipolaire impliquant des opérateurs distincts, contrairement à l'empreinte impériale en étoile que la France avait partout laissée. Cette complicité mondiale est aujourd'hui surveillée et enrichie par l'héritière de l'ACCT, l'Organisation internationale de la francophonie, OIF. Elle est dirigée depuis 2002 par celui qui fut le successeur du président Senghor à la tête du Sénégal, l'excellent Abdou Diouf. Mais on ne peut dire tout le bien que méritent ces gens sans commencer par l'exception culturelle que constitue à elle seule la langue française.

Ne refaisons pas l'histoire de cette langue romane issue du latin populaire et polie par l'usage qu'en firent les pouvoirs capétiens qui se succédèrent. Malherbe (1555-1628) vint, et la forme classique fut alors quasiment figée. Si bien que nous sommes une des rares communautés linguistiques du monde à pouvoir lire ses auteurs anciens dans leurs textes d'origine. Cette langue française déclinée dans ces riches idiomes, sans limites sur le vecteur temps,

ont choisi la langue française pour exprimer complètement leur impatience intime et se sont incrustés avec talent dans notre littérature ! Comme souvent c'est bien l'œil extérieur qui a la meilleure vision du phénomène, et ce sont nos cousins étrangers qui défendent le mieux le caractère exceptionnel de ce diamant culturel. Ils s'étranglent parfois à l'assaut des cuistres soutenus par des politiciens complaisants de chez nous.

une ségrégation ... » (Dumézil et Lévi-Strauss, 1984) Il est des détentrices de pouvoir qui prennent de travers la féminisation de leur titre par des obséquieux. Iriez-vous chez la "médecine" ? Ne parlons même pas de la "doyenne" ! La "préfète" sait tenir sa préfecture, fait sa liste d'invités, les place à table et accueille chacun par son nom avec un mot gentil, mais ne fouille pas dans les décrets l'article qui la sauvera de la disgrâce pour une charge de CRS



mathématique dans sa construction, tranchante en concision, peut s'enorgueillir du nombre immense de ses "amoureux" comme ils se présentent eux-mêmes.

L'auteur "céleste" du premier dictionnaire technique exhaustif chinois-français-chinois me confiait dans une émotion à peine contenue que la complication de premier abord était réduite à mesure qu'on pénétrait l'algèbre de la grammaire, et que ses jargons techniques étaient parmi les plus fouillés du monde, les noms communs, les adjectifs, n'ayant aucun synonyme. Il parlait un français académique de la même qualité que celui de l'actuel ambassadeur de Chine à Paris.

Il est bien dommage que la géopolitique mondiale - dont nous fûmes parfois un acteur immature - et notre propre gabegie, nous aient retiré les moyens de conquête qui sauraient utiliser cet outillage de précision. Porteur des valeurs universelles françaises, son usage délie l'esprit et offre à son locuteur les clés d'une jouissance mesurée raccordée à neuf siècles de foisonnement intellectuel.

Combien d'écrivains nés hors de la communauté francophone

Dans notre époque post-moderne qui veut s'approprier le patrimoine pour le remodeler au bénéfice d'une idéologie plébéienne facile à penser, la langue populaire subit la "modernisation". Ces dernières années, nous en eûmes deux : la simplification orthographique - dont nous fûmes finalement dispensés par le fiasco de la même mesure décrétée en Allemagne et refusée par la presse et la population adulte pour stupidité intense - et la pitoyable féminisation des métiers, grades et titres qui contrevient à l'essence même de l'idiome.

Comme le soulignait alors l'Académie française, la féminisation repose sur un contresens linguistique. « *Il convient de rappeler que le masculin est en français le genre non marqué et peut de ce fait désigner indifféremment les hommes et les femmes ; en revanche, le féminin est appelé plus pertinemment le genre marqué, et la marque est privative. Elle affecte le terme marqué d'une limitation dont l'autre seul est exempt. À la différence du genre non marqué, le genre marqué, appliqué aux êtres animés, institue entre les deux sexes*

retenue. C'est un travail de "pré-fet", qui peut tout à fait se prénommer Fabienne.

Le dernier avatar de la lutte est la simplification des épreuves de culture générale dans les concours administratifs au motif scabreux qu'elles en barrent les moins savants ou les derniers arrivés. Pourtant la considération est le moteur d'enthousiasme le moins cher à alimenter. Le mépris est palpable et les "petites gens" se souviendront de leur déclasserment.

En attendant que les cuistres meurent, ouvrons les portes de l'OIF à Paris. Ce secrétariat applique les directives des sommets biennaux de cinquante-six chefs d'État ou de gouvernement qui constituent l'instance suprême. Elle agit par quatre opérateurs directs dont nous parlons plus bas. À côté d'eux, existent un Conseil permanent de la francophonie (CPF), chambre des pairs qui prépare les sommets et contrôle l'ensemble ; une Assemblée parlementaire consultative créée à Luxembourg il y a trente ans par Xavier Deniau ; et une Conférence ministérielle pour assurer la continuité politique.



Léopold Sédar Senghor (1906-2001)

Fondateur de la Francophonie

La Francophonie est donc une œuvre structurée, bien qu'elle ne constitue pas une strate supranationale. Sa dynamique est horizontale et décentralisée. Le public la connaît par ses opérateurs directs :

1 - D'abord la chaîne par câble et satellite TV5 diffusée dans presque tous les pays du monde. Il fut un temps où ses émissions étaient d'un ennui redoutable car recevant les invendus de ses fondateurs. Depuis 2006, la grille a été revampée par la concurrence de France 24 (la CNN française).

## Défi urbain

2 - À Paris, M. Delanoë parle quelquefois de l'Association internationale des maires francophones, qu'il préside. Le défi urbain est l'un des plus terribles de ce siècle. Rares sont les voyants à s'en inquiéter, la mode étant à l'effet de serre et à l'extinction des papillons bleus. Or le tsunami de la pauvreté ne naîtra pas en Amazonie mais dans ces mégapoles devenues ingouvernables, abandonnées parfois au crime organisé. Il est tout à fait pertinent, tant la gouvernance de ces ensembles devient complexe, que les maires des villes grandes ou petites (cent cinquante-cinq à ce jour) échangent leurs expériences dans un climat de confiance. En outre profitent-ils d'une banque d'experts AIMF, même dans des questions aussi triviales que la comptabilité.

3 - L'Agence universitaire de la Francophonie est le troisième opérateur. L'AUF est le pendant "universitaire" du précédent. Cette agence qui regroupe six cent quatre-vingt-cinq institutions dans quatre-vingt-un pays, actionne neuf bureaux sur la planète dans des coopérations sur programmes. C'est le pari de l'avenir.

4 - Le quatrième opérateur est l'université Senghor d'Alexandrie tournée vers l'Afrique noire. Elle délivre six masters spécialisés. Ses effectifs modestes (cent quarante-neuf pour 2009) sont en progression, mais il reste du travail pour émerger au niveau international.

À eux tous, les francophoniens maintiennent cette complicité universelle dans la précision du trait, la finesse d'esprit et plus généralement le goût du beau, appelant au partage tous les hommes droits épris de culture riche. Appliquons-nous à bien parler, à mieux écrire.

CATONEO

royalartillerie.blogspot.com